ENCYCLOPÉDIE-RORET

STÉNOGRAPHIE.

AVIS.

Le mérite des ouvrages de l'*Encyclopédie-Roret* leur a valu les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la *contrefaçon*. Pour distinguer ce volume il portera, à l'avenir, la signature de l'Éditeur.

MANUELS-RORET.

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DE

STÉNOGRAPHIE,

OU

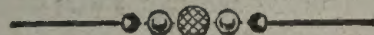
ART DE SUIVRE LA PAROLE EN ÉCRIVANT,

Par M. Hippolyte **PRÉVOST**,

L'un des réviseurs de la rédaction des Chambres au *Moniteur Universel*, inventeur de la *Sténographie musicale*, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, augmentée et accompagnée de planches.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1844.

NOUVEAU MANUEL COMPLET

DE

STÉNOGRAPHIE.



INTRODUCTION.



UTILITÉ DE LA STÉNOGRAPHIE.

Abréger les travaux c'est prolonger la vie.

La sténographie a jusqu'ici été définie *l'art d'écrire aussi vite que l'on parle*. Cette définition exclusive est peut-être une des causes qui ont le plus nui à la généralisation de son étude. La sténographie est une écriture qui, entre des mains exercées, peut devenir *six à huit fois plus rapide que l'écriture usuelle*. Considéré sous ce point de vue *économique*, cet art s'adresse, dans presque toutes les positions de la vie, aux personnes qui apprécient le temps en raison du bon emploi qu'elles en font.

Il est en effet peu d'hommes qui ne consacrent quelques heures par jour soit à prendre des notes, ou à recueillir des extraits, soit à faire des brouillons ou à conserver des copies de ce qu'ils écrivent; aidés de la sténographie, ils pourraient considérablement abréger cette opération fatigante et toute matérielle.

Que de fois, dans la composition, n'a-t-on pas à déplorer, dans les moments de verve, d'enthousiasme, de ne pouvoir fixer sur le papier ses idées aussi rapidement qu'elles se présentent à l'esprit! Que d'inspirations étouffées par la lenteur du mécanisme de l'écriture usuelle, véritable boulet que l'imagination est condamnée à traîner à la remorque!

Comme moyen de recueillir la parole, la sténographie a des applications moins générales, mais aussi elles sont plus brillantes et en quelque sorte plus sociales dans leurs résultats.

La tribune, la chaire, le barreau, les facultés, les théâtres, les académies, sont autant de champs que, dans l'intérêt de tous, le sténographe exploite chaque jour avec succès.

Tout le monde connaît les services que l'art abréviateur rend à la presse périodique. C'est à l'aide de notes sténographiques que, dans les prin-

cipaux journaux de Paris, sont rédigés les comptes-rendus des débats parlementaires et judiciaires. Mais c'est surtout dans la part que la sténographie prend à la *rédaction officielle* des débats parlementaires, qu'elle mérite bien des hommes politiques, des magistrats, des économistes, qui, chaque jour, ont besoin de consulter le texte exact des discours prononcés aux tribunes des deux chambres. Le *Moniteur universel,* ce recueil si précieux pour notre histoire parlementaire, reproduit seul *in extenso*, à l'aide d'un service complet de sténographie, composé de près de vingt personnes, les débats des deux chambres, avec une intelligente exactitude et une honorable impartialité. Tous les discours sont recueillis en double. Le travail primitif divisé par fragments de cinq minutes, est exécuté par un certain nombre d'habiles sténographes; mais avant d'être remis à l'impression, il est soigneusement *revisé*, sous le double rapport de l'exactitude sténographique et de la rédaction littéraire, par les chefs de ce service complexe, à la création et à l'organisation duquel, en 1833, l'auteur de cet ouvrage n'a pas été étranger. Aussi, est-ce seulement dans le journal officiel, ou partiellement dans quelques feuilles qui, pour leur rédaction des séances législatives, se servent des

épreuves du *Moniteur*, que les hommes sérieux peuvent juger les discours des hommes du parlement. Ceux-ci ne sauraient accepter la responsabilité des reproductions incomplètes, des analyses diversement passionnées qui se trouvent dans les feuilles politiques de toutes les opinions.

Après cette éclatante application, il n'est pas inutile toutefois d'énumérer quelques-uns des cas plus modestes où la pratique de la sténographie est fort utile.

L'étudiant des diverses facultés peut appliquer cet art à recueillir les parties principales des leçons de ses professeurs, et quelquefois même, s'il le juge convenable, leurs leçons entières, pour travailler chez lui sur des données certaines, et non pas sur des notes dont l'extrême concision nuit toujours à l'exactitude et induit souvent en erreur.

L'avocat sténographe saisira textuellement sinon le plaidoyer entier de son adversaire, au moins le développement de ses arguments principaux, pour rendre leur réfutation plus complète : il ne serait pas sans intérêt pour lui, dans quelques circonstances, d'avoir, au sortir de l'audience, et sans passer par les lenteurs du greffe, le texte d'un jugement, d'un arrêt.

Les greffiers des cours et des tribunaux peuvent,

surtout dans les affaires criminelles, utiliser, au profit de la société, le talent abréviateur.

Le journaliste qui, assistant à une première représentation d'ouvrage dramatique ou à une séance académique, doit en rendre compte le lendemain au public, au lieu de l'à-peu-près de quelques beaux vers, ou d'une belle pensée couverte d'applaudissements, citera exactement, fera comprendre et appuiera par des extraits, l'opinion qu'il croira devoir exprimer.

Les gens du monde, les dames dans les salons, au théâtre, ne peuvent-ils également faire contribuer la sténographie à leurs plaisirs, en recueillant, pour ainsi dire, à la volée, une romance, un couplet, un mot heureux qui leur plaît ?

Enfin, il n'est presque pas de position où la sténographie ne soit utile ou du moins agréable, et nous serions fort étonné, au milieu de l'activité générale des esprits, du besoin d'instruction en tout genre, et de la nécessité de prolonger le temps en en diminuant la perte ; nous serions fort étonné, disons-nous, si la sténographie n'arrivait pas à faire partie des études classiques.

Histoire de la Sténographie.

L'art de suivre la parole en écrivant, n'est pas,

comme on le croit, généralement, d'une invention moderne. Les Grecs pratiquaient, sous le nom de *séméiographie*, une écriture dont les caractères sont décrits et conservés par Plutarque. Xénophon, surnommé l'Abeille Attique, fut le premier qui en fit usage pour recueillir la parole de Socrate.

De la Grèce, cet art passa à Rome; il y fit de rapides progrès. Cicéron avait formé plusieurs *notaires* qu'il distribuait dans les diverses parties du Sénat pour écrire ses improvisations. C'est à ces preneurs de notes que l'on doit la conservation du discours de Caton dans la conjuration de Catilina. Tyron, l'un des affranchis et, plus tard, l'un des amis de Cicéron, devint très-habile dans la pratique des *notes*. Malgré les travaux de Sénèque le rhéteur, qui ajouta, dit-on, cinq mille signes à ceux déjà pratiqués, c'est Tyron qui a attaché son nom à l'art abréviateur latin; la sténographie romaine est connue aujourd'hui sous le nom de *notes tyroniennes*.

Le christianisme qui sut si bien, en se les assimilant, faire tourner à sa propagation et à sa gloire, la virtualité inculte de la barbarie, ainsi que la science que lui léguait l'antiquité, sentit tout le prix de l'art tyronien.

Les *notes*, naguère profanes, furent appliquées

à la parole sacrée des premiers pères de l'Eglise, et devinrent, entre les mains des clercs, un instrument puissant de propagation pour la foi nouvelle. Plusieurs manuscrits de notes tyroniennes, datant des premiers siècles de l'ère chrétienne, sont conservés à la Bibliothèque royale à Paris. M. Fossé, l'un des anciens sténographes du Moniteur, a fait sur les notes tyroniennes un travail d'érudition infiniment curieux (1).

Les traces de l'existence de la sténographie se perdent au milieu des ténèbres épaisses du moyen-âge. Nous savons, seulement, par le savant abbé Trithèmes, que cette écriture, d'abord acceptée, encouragée par l'Eglise, fut plus tard en butte à ses persécutions. Considérée comme œuvre de magie, de nécromancie, elle fut proscrite, et ceux qui la pratiquaient expièrent plusieurs fois sur le bûcher le tort irrémissible alors de cultiver un art qui n'était pas de la monnaie courante de l'époque. Grâces à la civilisation, moins cruels, mais non moins injustes aujourd'hui, nous ne brûlons plus, mais nous flétrissons de l'épithète de fou, de charlatan, ceux qui, plus dévoués, ne craignent pas, en se jetant dans des voies nou-

(1) Voir la Préface du *Traité de Sténographie* de M. Fossé. — Firmin Didot, 1829.

velles, d'affronter mille chances d'erreur pour découvrir une faible vérité.

Les besoins font naître les découvertes. L'Angleterre, la première des nations modernes qui ait joui des avantages du gouvernement représentatif, de ce gouvernement où la parole joue un si grand rôle, vit renaître la sténographie dans son sein. Plus de cent ouvrages ont été publiés dans ce pays, depuis le XVIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Des cours de sténographie furent successivement établis dans toutes les universités de la Grande-Bretagne; car on ne tarda pas à s'apercevoir, qu'outre ses applications politiques, la sténographie « *short-hand*, *main-courte* » présentait aux élèves des facultés, aux avocats, aux théologiens, aux auteurs, etc., des avantages qui en rendaient l'usage précieux.

Le chevalier Ramsay, écossais, dédia en 1681, à Louis XIV, un ouvrage de sténographie qui n'était que la traduction de celui de Shelton, auteur d'une des meilleures théories anglaises de cette époque.

Quelques autres essais spéculatifs, entre autres la tachygraphie de Coulon de Thévenot, eurent lieu en France avant la révolution; mais leur in-

suffisance est malheureusement trop démontrée par ce fait déplorable pour l'histoire de nos premières assemblées législatives : aucun sténographe, digne de ce nom, ne concourut au compte-rendu du drame parlementaire de cette grande époque. Il ne nous reste que les analyses, que le squelette, en quelque sorte, des improvisations des Mirabeau, des Vergniaud, des Maury, des Barnave, etc. Que l'on juge par ces précieux fragments de l'immensité de notre perte ! ! !

La théorie anglaise de Taylor, fut, en 1791, adaptée à la langue française par Th. P. Bertin ; la différence du mécanisme de ces deux langues rendit cette importation moins heureuse que ne l'espérait son auteur.

Du temps de l'Empire, époque où la parole n'avait point la faveur et les encouragements du Maître, la sténographie s'éclipsa pour reparaître bientôt, avec la Restauration, sous de meilleurs auspices. Les formes parlementaires, consacrées par la charte de 1814, firent sentir toute l'utilité que la presse pouvait retirer d'un auxiliaire aussi puissant. Dès-lors la pratique et la théorie de cet art ont été l'objet de constantes préoccupations.

—

Examen critique des principales théories sténographiques.

L'écriture sténographique doit, pour être applicable, joindre à une exécution qui puisse rivaliser de rapidité avec la parole, une traduction facile.

Tel était le double but que devaient se proposer ceux qui s'occupaient de la théorie de cet art. On dirait en consultant les ouvrages publiés jusqu'ici, que, reconnaissant d'avance l'impossibilité de réunir ces deux qualités, leurs auteurs se sont appliqués à en perfectionner une, en négligeant entièrement l'autre. Ceux-ci ont sacrifié la lisibilité à la rapidité, vice; ceux-là la rapidité à la lisibilité, vice plus grand encore, car la reproduction de la parole de l'orateur est l'application la plus utile et en même temps la plus brillante de la sténographie.

Pour faire un bon traité de sténographie, on devrait 1⁰ avoir préalablement pratiqué un système quelconque, afin de connaître les difficultés à vaincre, et 2⁰ avoir soigneusement étudié la composition des mots, leur mécanisme, le jeu des lettres et leurs relations entre elles. Ces deux conditions semblent indispensables pour embrasser tous les éléments de la question.

Les praticiens habiles ont en général négligé ou dédaigné la théorie et trop souvent même les théoriciens. Quand ils ont écrit, ce qui est très-rare, ils ont offert au public le fruit de leur pratique, c'est-à-dire des moyens particuliers dont le défaut de méthode rend la démonstration presque impossible. Leurs systèmes ne peuvent pas supporter une analyse un peu sévère (1).

Des savants, des grammairiens ont aussi consacré leurs veilles aux progrès de l'art abréviateur. Leurs théories sont, en général, régulièrement divisées; les éléments des mots y sont méthodiquement exposés; mais ces auteurs ont presque tous échoué dans le choix et la combinaison des signes. Conçues avant la pratique, ces théories lui ont presque toujours résisté, quand on a voulu leur en faire subir l'épreuve décisive. Nous ne craignons pas d'être démenti en disant que sur une trentaine de ces théoriciens improvisés qui ont publié des traités depuis 1815, il n'en est *pas un seul* capable de démontrer par son habileté personnelle l'excellence de la théorie proposée. Ce fait explique le

(1) Un de nos collègues du *Moniteur* compte jusqu'à 600 signes ou combinaisons arbitraires qu'il est parvenu, dans le cours d'une vingtaine d'années de pratique, à classer dans sa mémoire.

peu de crédit dont cette classe d'auteurs jouit auprès des praticiens.

Nous avons indiqué d'une manière sommaire les vices des systèmes publiés en France jusqu'à ce jour. Revenons sur ce sujet et justifions notre critique générale en nous livrant rapidement à un examen spécial. Nous passerons sous silence les noms des auteurs qui n'ont rien apporté de nouveau à l'art, ou dont les ouvrages ne sont que des plagiats ou des spéculations de librairie, et nous n'arrêterons l'attention de nos lecteurs que sur les théories culminantes qui se recommandent par le nom de leurs auteurs ou par celui de quelques praticiens distingués.

Les théories antérieures à la *tachygraphie* de Coulon de Thévenot, ainsi que la *méthode de Mitchell*, et le parfait alphabet du curé de Saint-Laurent, qui lui sont contemporains, n'ont laissé aucune trace dans la pratique de l'art. Nous commencerons donc par la tachygraphie dont la première édition est de 1777.

Les voyelles et les consonnes sont, dans ce système, exactement reproduites par des signes de convention; mais la prolixité de ces signes, augmentée par le défaut de liaison des syllabes,

rend cette écriture impropre à suivre la parole. Par le défaut qu'elle a fait en présence des assemblées délibérantes de notre première révolution, elle est jugée sans appel et mise hors de cause.

L'on ne peut pas opposer à notre jugement l'habileté de Mlle Coulon de Thévenot; fille de l'inventeur, née pour ainsi dire dans la tachygraphie et exercée depuis son enfance, on conçoit que chez cette dame une si longue habitude ait pu suppléer en quelque sorte à l'insuffisance des moyens.

Quelques années après, comme nous l'avons déjà dit, Bertin traduisit et adapta à la langue française le système de Taylor, qui jouissait en Angleterre d'une grande réputation. Cette écriture consiste dans la privation absolue des voyelles au commencement et au milieu des mots; elles peuvent seulement être représentées, à la fin, d'une manière distincte. Les signes de Taylor sont très-simples, leur liaison est facile. Aussi ce système, sous le rapport de la lisibilité, moins facile que la tachygraphie, lui est incontestablement supérieur sous celui de la rapidité. Il a produit quelques praticiens, parmi lesquels M. Breton, notre respectable et spirituel doyen d'âge, a longtemps tenu le premier rang. Le sténographe qui pratique aujourd'hui cette théorie avec la plus grande supé-

riorité, est M. Aug. Grosselin. Il est vrai que le défaut de voyelles initiales et médiales peut causer aux élèves de ce système d'assez graves erreurs : ils peuvent lire, par exemple, les signes correspondants à *k*, *n*, *t*, *r*, des diverses manières suivantes : *contre*, *contour*, *comptoir*, *conteur*, *connaître*, *etc.*; ceux-ci : *f*, *k*, *son*, *affection*, *vocation*, ou *évocation*, *etc.*; ceux-là, *m*, *n*, *t*, *r*, *montre*, *mentir*, *menteur*, *moniteur*, *etc.* Il est rare cependant que l'intelligence des praticiens ne détruise pas ces vices de la méthode.

La différence de mécanisme de la langue française et de la langue anglaise explique celle du succès que le même système a obtenu dans ses applications à ces deux langues.

Malgré ses inconvénients, cette théorie étant deux fois plus rapide que la tachygraphie, doit lui être préférée parce qu'elle permet d'atteindre le but, c'est-à-dire de suivre la parole, et qu'ensuite l'habitude et l'intelligence peuvent venir à bout de la difficulté de traduction, tandis que la première ne sera jamais applicable que comme écriture particulière, à cause de l'insuffisance de la rapidité.

Frappé des défauts de ces deux théories, M. Conen de Prépean crut pouvoir y remédier et

réunir la lisibilité de la première à la rapidité de la seconde. Dans six éditions successives, il a poursuivi une idée ingénieuse à laquelle il a fait successivement subir des améliorations. Dans ce système, les caractères sont liés comme dans celui de Taylor; les voyelles et les consonnes, ou plutôt les *sons* et les *articulations*, sont exactement exprimés; mais ces deux éléments des mots étant fort nombreux, et les signes simples propres à la sténographie l'étant très-peu, l'auteur a été obligé, pour multiplier ces signes, de leur faire subir de nombreuses modifications dans la dimension, de sorte qu'il en résulte qu'un même caractère, suivant sa longueur, change trois fois de signification. C'est là un vice capital qui détruit, en grande partie, tout ce qu'avait d'heureux pour l'art, l'idée d'exprimer exactement les voyelles et les consonnes, sans lever la plume à chaque syllabe. Un autre défaut non moins grand, que l'on doit encore reprocher à cet auteur, c'est l'emploi de signes sécants qui ne peuvent être exécutés qu'en revenant, après avoir écrit le mot sur la lettre à couper, double mouvement très-nuisible à la rapidité.

Néanmoins, en renonçant à la partie de ce système qui offre les inconvénients que nous venons

de signaler ou en l'amendant par des moyens particuliers, quelques personnes l'ont appliqué avec succès. Nous ne croyons pas cependant que M. de Prépean ait d'élèves *purs* d'une grande habileté, mais parmi ses élèves *modificateurs*, M. Delsart est celui qui a acquis le plus de réputation.

M. Aimé Paris et M. Cadrès-Marmet, ont publié des ouvrages où ils ont fait subir à cette méthode, des changements énergiquement blâmés par M. de Prépean.

Un ouvrage de la même école, de M. C. D. Lagache, ne nous a paru se distinguer des trois précédents que par une meilleure décomposition du langage, mérite plus grammatical que sténographique. Son auteur, l'un des réviseurs de la rédaction du Moniteur, passe d'ailleurs pour un très-habile homme. Nous savons qu'il a complété sa théorie et l'a assouplie, en quelque sorte, à la pratique, à l'aide de moyens nouveaux encore inédits.

Ayant promis de ne parler que des ouvrages qui étaient représentés par quelques adeptes, nous devons ne pas nous arrêter sur une foule d'autres théories, entre autres sur l'*okigraphie* de M. Honoré Blanc; sur la *notographie* de M. Vidal; sur la *mimographie* de M. Bébian; sur la *graphodromie*

de M. Astier; ils n'ont pas jeté un *seul* homme dans la profession sténographique. Nous garderons donc, jusqu'à nouvel ordre, le silence sur les sténographies de MM. Dutartre, Fayet, Sénocq, etc., etc., bien que chacun de ces ouvrages puisse, par hasard, renfermer quelque idée ingénieuse, dont l'art fera un jour son profit.

Ainsi, l'art sténographique était représenté par l'école de Taylor et par celle de M. Conen de Prépéan, quand nous avons commencé nos travaux. La question n'a pas encore aujourd'hui changé de terrain; les ouvrages ultérieurs n'ont rien introduit de bien important dans la pratique.

Un *mezzo termine*, une espèce d'ecclectisme sténographique était la route qui nous était indiquée par l'expérience pour éviter les écueils où étaient venus échouer nos prédécesseurs. Rendre lisible le système de Taylor était d'abord l'unique but que nous nous étions proposé. Nous l'avons obtenu en ajoutant aux caractères de Taylor que nous avons adoptés, des signes représentant quelques-unes des syllabes les plus fréquentes au milieu des mots, et en indiquant, sans lever la plume, la division des syllabes. Nous avons déduit d'une observation attentive du mécanisme des mots, un système complet d'initiales et de finales, dont les

signes, méthodiquement combinés, sont très-faciles à retenir et à exécuter. La suppression par incompatibilité de quelques-unes des lettres les plus fréquentes, nous a paru surtout une idée neuve et assez heureuse. Les mots qui donnent lieu à l'application de ce principe se trouvent en effet réduits de plus de moitié. Nous ferons tous nos efforts pour donner à ce principe fécond une extension de plus en plus grande.

Quelle conclusion tirer de cette critique comparée ? C'est que deux ou trois systèmes se sont recommandés par la pratique, et que seuls ils méritent plus ou moins la confiance de personnes qui veulent se livrer à cette étude. Mais à laquelle de ces théories assigner la première place? Selon nous, à la nôtre. Si telle n'eût été notre conviction la plus profonde, nous n'aurions pas publié un nouveau livre, inutile s'il n'est pas le meilleur. Mais chaque auteur peut, de bonne foi, en dire autant de son ouvrage. Pour nous, qui ne reconnaissons pas la compétence des académies ou des sociétés savantes (qui ne savent pas la sténographie), nous nous en remettons avec confiance au temps : d'avance, nous acceptons son jugement sur ces prétentions diverses.

PREMIÈRE PARTIE.

CARACTÈRES STÉNOGRAPHIQUES.

Manière de les tracer (1).

Les caractères sténographiques se divisent en cinq classes : celle des lignes droites, celle des courbes ou demi-cercles, celle des lignes droites bouclées, celle des courbes bouclées, et celle des lignes à crochets.

Des droites.

La ligne droite forme cinq lettres, suivant sa direction, savoir :

L'oblique *d*, qui se trace de haut en bas, et de droite à gauche;

L'oblique *r*, qui est la même que la précédente, tracée de bas en haut (2);

(1) Pour mieux entendre ce chapitre, on doit avoir sous les yeux l'alphabet. (Pl. I.)

(2) On verra dans le chapitre du Paradigme, qu'il est impossible, à cause de la liaison du caractère qui suit l'une de ces deux consonnes, de confondre l'*r* avec le *d*, malgré leur apparente identité.

L'oblique *f* ou *v*, qui se trace de haut en bas et de gauche à droite;

L'horizontale *s*, qui se tire de gauche à droite;

Et la verticale *t*, de haut en bas.

Des courbes ou demi-cercles.

Le cercle coupé par une ligne verticale forme deux demi-cercles :

Celui qui est à gauche de la sécante représente le *ch*,

Et celui qui est à droite le *g* ou *j*.

Ces deux demi-cercles se tracent de haut en bas.

Coupé par une horizontale, le cercle fournit deux nouveaux caractères :

Le demi-cercle supérieur à la sécante représente le *k* ou le *q*,

Et le demi-cercle inférieur l'*n*.

Ces deux demi-cercles se contournent de gauche à droite.

Des lignes bouclées.

La ligne droite bouclée a fourni cinq nouveaux caractères :

De l'oblique *d*, bouclée à gauche, est résulté le *b*;

De l'oblique *r*, bouclée à droite, l'*l*;
De l'oblique *f* ou *v*, bouclée à droite, l'*h*;
De l'horizontale *s*, bouclée au-dessous, l'*m*;
De la verticale *t*, bouclée à droite, le *p*;

Des courbes bouclées.

La ligne courbe nous a fourni quatre autres signes:

Le *ch*, bouclé en dedans et à l'extrémité supérieure, a produit le *gn*;

Le *g*, modifié de la même manière, la syllabe *con*, *cons* (1).

En bouclant en dedans le *k* ou *q*, on a formé les syllabes *lan*, *len*, *lin*, *lon*, *lun*, *loin*, *etc.*;

La même modification apportée à l'*n*, a donné les syllabes *ran*, *ren*, *rin*, *ron*, *run*, *roin*, *etc.*

Règle. Toutes les lignes droites ou courbes bouclées se commencent par la boucle. *On a la faculté de tourner cette boucle de la manière la plus commode pour les liaisons,* c'est-à-dire de la placer à gauche ou à droite dans les figures bouclées à lignes droites, verticales ou obliques, telles que *b*, *h*, *l*, *p*, et dans les figures courbes bouclées

(1) *Cons*, formant une seule syllabe, comme dans *cons*tellation, *cons*piration; dans *cons*équence, *cons*entement, il faut écrire l'*s* après le signe *con*.

coupées par une horizontale, telles que *ran* et *lan*; et de la mettre au-dessus ou au-dessous dans la figure horizontale *m*, et les courbes bouclées coupées par une verticale, telles que *gn* et *con*; mais au commencement des mots, on doit toujours *conserver à la boucle la position qui lui est assignée dans l'alphabet* (1).

Des lignes à crochets.

Les lignes droites à crochets représentant *x*, *y* et *on* se commencent par le crochet.

En face de chacun des caractères de l'alphabet, sont placés de petits mots d'un usage habituel et commun, qui, par abréviation, seront figurés par ces seuls caractères.

Proportion des signes.

On doit conserver autant que possible, pour la régularité de l'écriture, entre les dimensions des divers caractères, un rapport qui en facilite aussi la traduction; ce rapport est d'un à deux tiers : c'est-à-dire qu'on doit donner aux lignes droites simples, bouclées et à crochets, un tiers de longueur

(1) On verra, au chapitre des initiales consonnes, pour quelle raison, au commencement des mots, on ne peut changer la position de la boucle. Ce revirement de boucle aux signes simples a suffi à la création de signes nouveaux pour ces initiales.

de plus qu'au diamètre des signes formés par les courbes simples, bouclées et à crochet; ce qui fait, en définitive, que la dimension de la courbe des demi-cercles équivaut à celle des lignes droites.

Moyens rationnels ou mnémoniques de retenir les caractères de l'alphabet.

La détermination des signes affectés à chaque lettre n'a pas été arbitraire, elle a généralement été basée sur ces deux principes, savoir : 1⁰ que la facilité du tracé du signe doit être en raison directe de la fréquence de la lettre ou de la syllabe; 2⁰ qu'il doit y avoir une certaine analogie entre les signes représentatifs des *lettres similaires*.

Nous devons rappeler à nos lecteurs ce qu'on entend par lettres similaires.

Un certain nombre de lettres comprises dans l'alphabet de notre langue offre, par suite de leur prononciation, des couples analogues. Les lettres qui composent ce couple ne se distinguent les unes des autres que par le plus ou moins de force qu'exige leur articulation. Par exemple :

p est la forte de *b*
t . . . id. . . de *d*
k. . . id. . . de *gu*
ch. . . id. . . de j, etc.

Les deux *lettres* *t* et *p* sont, en effet, représentées l'une et l'autre par une ligne droite dans la direction verticale : les signes de ces deux *fortes* ne diffèrent qu'en ce que le *p* est bouclé à sa naissance.

Comme dans la rapidité, ces lignes droites verticales peuvent être entraînées dans la direction de gauche à droite, nous avons employé cette dernière direction pour représenter les *faibles* relatives *d* et *b* ; le *b* comme sa relative *p* est bouclé.

Ainsi la ligne droite verticale rappelle toujours une forte, et la ligne de droite à gauche une faible. Il reste seulement à retenir la modification de la boucle qui distingue le couple *p*, *b* du couple *t*, *d*.

La modification de la boucle qui ralentit toujours un peu l'exécution du caractère qui en est affecté, n'est pas davantage une affaire de fantaisie; la boucle atteint toujours les lettres moins communes. Dans ce dernier cas, en effet, elle précède le couple *p*, *b*, et non pas le couple *t*, *d*, parce que, sur 100,000 lettres, le premier couple ne s'y rencontre que 6,000 fois, tandis que le couple *t*, *d*, y figure 8,500 fois.

Les lettres *r* et *l* sont aussi très-fréquentes : on appelle ces lettres *liquides*, parce que, dans certains cas, elles ont la propriété de se *liquéfier*, si je puis m'exprimer ainsi, de se fondre, de s'ab-

orber dans la consonne qui précède, et de former vec elle une seule et même articulation; exemple : *pr*, *fl*, *cr*, *gl*, etc.

Cette propriété de liquidité que présentent *exclusivement* les lettres *r* et *l*, explique leur plus grande fréquence dans la langue, ce caractère de iquidité n'empêchant pas d'ailleurs qu'elles ne uissent, comme toutes les autres consonnes, se rouver au commencement et à la fin des syllaes : *r*ame, *l*aitage.

La liquide *r* est plus fréquente que la liquide ; l'*r* peut en effet se marier avec 8 consonnes, andis que l'*l* n'a cette propriété qu'avec 5; xemple :

pr — *br*	*pl* — *bl*
fr — *vr*	*fl* — ..
cr — *gr*	*cl* — *gl*
tr — *dr*	... ...

C'est pourquoi l'*l*, à cause de la boucle, se trouve tre la moins rapide des deux lignes ascendantes ffectées aux liquides.

Nous avons considéré comme éléments simples t compris dans les signes de notre alphabet, les yllabes *lan* et *ran*, parce que, commençant par es liquides *l* et *r*, elles ont comme ces liquides la ropriété d'être *cramponnées*, que l'on nous passe ce

mot qui exprime parfaitement le rôle passif de ces lettres dans le mécanisme du langage; d'être *cramponnées*, disons-nous, par une consonne précédente et de former avec elle une seule et même syllabe, comme *plan* et *pran*; nous avons ainsi réduit ces syllabes complexes à deux signes, au lieu de trois, *p l n*, *p r n*, qui auraient été nécessaires.

Pour établir de l'analogie entre *ran*, *lan*, et *r*, *l*, nous avons cherché à donner aussi à ces syllabes des signes ascendants; mais comme il nous a été impossible d'en trouver de bien distincts, nous avons choisi sur les quatre demi-cercles bouclés les deux qui reposent sur une base horizontale. Ainsi, s'ils n'ont pas l'avantage de monter comme nous l'aurions désiré, ils n'ont pas du moins l'inconvénient de descendre le monogramme, c'est-à-dire l'ensemble du mot.

Ran, commençant par *r*, le plus fréquent des deux liquides, doit être par conséquent plus commun que *lan*; son signe est tiré du demi-cercle inférieur qui nous a semblé le plus facile.

Comme moyen mnémonique, on pourra encore remarquer que, dans notre alphabet, nous n'avons que deux lettres doubles, le *ch* et le *gn*, et qu'elles sont représentées toutes les deux par le même

signe. Le *gn*, moins usuel que *ch*, en est distingué seulement par la boucle.

Le *g* est la faible du *ch*; quel rapport y a-t-il entre forte et faible? Un rapport d'opposition. Le signe de *g* se trouve aussi l'inverse de celui de *ch*.

F et *h*, lettres assez rares, ont des signes dans la direction la moins facile, celle de gauche à droite. Il est évident que l'aggravation de la boucle devait porter sur l'*h*.

Nous appelons les caractères d'*x* et d'*y*, *signes de rebut*, parce que, leurs crochets, par une erreur, conséquence de la précipitation dans le tracé du signe, étant susceptibles d'être agrandis démesurément, ces lettres peuvent être confondues, l'*x* avec un *ch* suivi d'un *s*, et l'*y* avec un *ch* suivi d'un *r*. Aussi ces signes nous ont-ils servi à exprimer deux lettres qui se rencontrent assez rarement dans le mécanisme de notre langue. Pour distinguer ces deux caractères l'un de l'autre, l'on remarquera que le signe de l'*s* sténographique domine dans celui de l'*x*, comme en effet le son de l'*s* domine dans la prononciation de l'*x*; exemple : *axe*, *ak Se*.

Nous avons cru utile de communiquer ces diverses *raisons d'être* de chacun des caractères de cet alphabet sténographique, afin que l'intelligence mise au secours de la mémoire, rendît moins laborieuse l'opération de cette dernière faculté.

Il ne reste plus maintenant à retenir, à l'aide du souvenir livré à ses propres forces, que quatre ou cinq caractères qui, d'ailleurs, se trouvent toujours régis par le double principe que nous avons établi dans le cours de ce chapitre, à savoir l'appropriation du signe à la lettre, en raison de la fréquence du rôle que joue celle-ci dans la composition générale des mots de la langue (1).

Paradigme de la manière d'unir les caractères.

C'est une régle invariable en sténographie, de ne jamais lever la plume que le mot ne soit fini, si ce n'est pour tracer les points et les petits demi-cercles ou virgules représentant certaines initiales et certaines terminaisons dont nous nous occuperons plus tard. L'expérience a démontré que le temps perdu à lever la plume, pour passer d'un signe à un autre dans le même mot, équivalait à celui qui serait nécessaire pour tracer un signe nouveau. C'est par l'étude et l'imitation plusieurs fois répétée de ce tableau, qu'on s'accoutume à pratiquer facilement la liaison, d'ailleurs facile, des caractères sténographiques.

(1) L'*m* représentée comme l'*s* par une ligne horizontale est affectée de la boucle, parce qu'elle est moins fréquente que l'*s*.

Il serait difficile de concevoir une planche plus utile et plus simple que celle du paradigme. Cette table, faite absolument sur le modèle de celle de Pythagore, est, comme celle-ci, formée de deux colonnes, l'une horizontale, placée en haut du tableau, et l'autre verticale à gauche. Toutes deux comprennent dans le même ordre tous les signes de l'alphabet. La manière de l'interroger est de la plus grande simplicité.

Pour trouver, par le moyen de cette table, la liaison de deux caractères, on cherche le premier dans la colonne horizontale qui est au haut du tableau, et l'on descend verticalement, jusqu'à ce que l'on soit vis-à-vis du second qui se trouve dans la colonne verticale à gauche; c'est à la case formée par l'intersection des colonnes que doit nécessairement se trouver la réunion cherchée.

Des lettres doubles.

Quand deux mêmes consonnes sont réunies ensemble dans le même mot, on n'en exprime qu'une, alors même que l'articulation des deux consonnes se fait sentir. Exemple : *consonne*, *consone*, *femme*, *feme*, l'*attitude*, l'*atitude*, l'*appellation*, l'*apelation.*

Si ces deux mêmes consonnes sont séparées par

une voyelle ou par une diphthongue, et si la seconde ne forme pas une des terminaisons dont nous nous occuperons plus tard, on doit les exprimer toutes deux. La manière d'exprimer ces deux lettres est de doubler la longueur des lignes droites, la grandeur des demi-cercles bouclés ou non bouclés, et seulement la circonférence des boucles des lignes droites bouclées, sans altérer la longueur de la ligne droite; exemple : m*ê*m*e*, *entêtement.* Si trois mêmes consonnes se rencontrent ainsi séparées, ce qui est bien rare, on triplera la forme du signe. Exemple : m*ê*m*e*m*ent*, s*aisisant* ([1]).

Il y a une exception à faire pour l'*n* : on ne double la largeur de cette lettre que lorsque les deux *n* ne forment qu'une seule et même syllabe; si elles en forment deux, il faut répéter le signe; on lie alors ces deux caractères de la manière la plus naturelle, c'est-à-dire que le premier jambage du dernier est attaché au dernier jambage du premier. Exemple : *nan*tes, *nin*ives.

On répète aussi deux fois les caractères à crochets *x*, *y* et *on* ([2]).

(1) Pour bien comprendre la règle du redoublement des consonnes, il faut consulter le paradigme aux cases renfermant les doubles consonnes.

(2) Voir également au paradigme.

Observations préliminaires.

Avant de traiter des propriétés et de l'emploi de chaque signe, nous prévenons que dans cette écriture sténographique on supprime les voyelles médiales, l'une de deux mêmes consonnes, ainsi que toutes les lettres ou syllabes superflues. N'ayant absolument aucun égard à l'orthographe, nous ne conservons aux mots que les lettres indispensablement nécessaires à la formation des sons, à la constatation de leur identité. On supprime, par exemple, la troisième personne du pluriel des verbes finissant en *ent* muet. Ces trois lettres ont en effet le son de l'*e* muet, que nous n'exprimons jamais : exemple, mêl*ent*, mêl*e* ; répétai*ent*, répét*ait*. Il en est de même de l'*s* du pluriel des substantifs et des adjectifs; exemple, femme*s*, femme; futile*s*, futile; du *t* dans les finales *ent*, *ant*; exemple : prés*ent*, prés*en*, const*ant*, const*an*; du *ct* dans certains cas; exemple, instin*ct*, instin, distin*ct*, distin; du *b* et du *p*; exemple, absor*p*tion, absortion; précep*te*, précète ; de l'*s* après les nasales; exemple, tran*s*mettre, tranmettre; tran*s*portant, tranportant, etc. En un mot, on fait ces sup-

pressions dans mille autres cas qu'il est inutile et qu'il serait trop long de citer. Ne posant aucune règle fixe sur leur usage, nous laissons à la sagacité de ceux qui étudieront notre méthode, la faculté d'étendre ce principe à tous les cas où *un bénéfice de rapidité ne sera point obtenu aux dépens de la lisibilité.*

Ayant déjà posé en principe que dans la sténographie on ne doit avoir aucun égard à l'orthographe, et que la peinture du son, s'il est permis de s'exprimer ainsi, est l'unique but que cet art doit se proposer, on sent déjà, sans avoir besoin de le dire, comment on doit se diriger dans bien des cas; par exemple, il serait presque inutile d'observer que le *c* est remplacé par le *k* et l'*s*, suivant sa consonnance avec ces deux lettres; exemple, *c*anon, *c*ède; *k*anon, *s*ède;

Que le *t* ayant le son de l'*s* prend le signe de cette dernière lettre; exemple, atten*t*ion, essen*t*iel; atten*s*ion, essen*s*iel;

Que *ph* est représenté par le signe de l'*f*; exemple, *ph*ilosop*h*e, *f*iloso*f*e;

Que le signe de l'*x* représente le *cc* et le *ct* ayant un son identique ou analogue avec cette lettre; exemple, a*cc*ès, a*c*tion, a*x*ès, a*x*ion.

Que l'*y* ayant le son de l'*i*, se confond toujours

avec cette voyelle, par conséquent se supprime au milieu des mots; exemple, m*y*stère, m*i*stère.

Que le *z* est remplacé par l'*s*; exemple, ga*z*elle, *Z*énobie; ga*s*elle, *S*énobie.

Que le *ch* ayant le son du *k*, est remplacé par cette lettre; exemple, *ch*ronologie, *ch*rétien; *k*ronologie, *k*rétien.

Que l'*h* ne s'exprime jamais; exemple, *h*omme, *h*éros; *o*me, *é*ro.

Parce qu'il est tout naturel, sténographiquement parlant, de figurer à nos yeux, par les mêmes signes, des sons qui sont les mêmes à nos oreilles, quoiqu'ils soient représentés différemment dans l'écriture usuelle, d'après les règles de l'orthographe, dont la sténographie est la plus mortelle ennemie. Mais voici deux cas où l'on confondra dans un même signe des sons qui n'ont entre eux qu'une grande analogie :

1° *ll* mouillés et *li* suivis d'une voyelle, ayant dans la prononciation beaucoup de rapports avec le son de l'*y*, seront figurés par le signe de cette consonne; exemple, trei*ll*age, mi*li*on, *li*eu; tre*y*age, mi*y*on, *y*eu.

Nota. L'*y* ne s'emploie jamais en sténographie que comme consonne, c'est-à-dire que lors

qu'il est suivi d'une voyelle avec laquelle il forme articulation, comme dans cra*y*on, no*y*au; car c'est là un des attributs distinctifs de la consonne, en général, de régir une syllabe, de la dominer en absorbant la voyelle ou l'élément sonore qui s'y trouve compris. Or, l'*y* comme l'*s* ou le *p* a cette propriété. *Pa*, *pe*, *pi*, *po*, *pu*; *sa*, *se*, *si*, *so*, *su*; *ya*, *ye*, *yi*, *yo*, *yu*. Le caractère amphibie, voyelle et consonne de l'*y*, est donc parfaitement établi : ra*y*on, m*y*stifier.

2⁰ *ni*, suivi d'une voyelle, quand ces deux lettres ont le son liquide et approchant du *gn*, se représente par le signe de cette double lettre; exemple, inconvé*ni*ent, réu*ni*on, *ni*ant; inconvé*gn*ant, réu*gn*on, *gn*an.

Règle première.

« Dans un système privé de voyelles médiales, une grande difficulté se présentait pour exprimer d'une manière satisfaisante le choc de deux voyelles appartenant à deux syllabes différentes. Ayant observé qu'entre ces deux voyelles il se fait une *aspiration* qui, en quelque sorte, les sépare, nous avons résolu cette difficulté en représentant par la consonne *aspiratoire h* ce qui a lieu entre ces deux voyelles. Ainsi la con-

sonne *h* sera toujours supposée régir la seconde voyelle (1). » Exemple 1er, *pl.* II.

Règle deuxième.

« Les syllabes *on* et *con* s'emploient lorsqu'elles *s'entendent*, c'est-à-dire quand, au commencement et au milieu des mots, elles sont suivies d'une consonne. Cette condition n'est pas nécessaire lorsqu'elles forment des monosyllabes ou qu'elles se rencontrent à la fin des mots. »

Pourquoi au commencement et au milieu exige-t-on que ces syllabes soient suivies d'une consonne? C'est que si elles étaient suivies d'une voyelle, *on* et *con* auraient cessé d'exister. En effet, la consonne *n* qui les termine, régissant la voyelle suivante, il ne resterait plus que *o* et *co*, qui ont des signes représentatifs différents. Ainsi, dans *o*néreux, con*naî*tre, on n'entend plus que *o* et *co*, le *n* formant dans le premier mot la syllabe *né*, et dans le second la syllabe *naî*. Exemple 2.

(1) On pourra faire quelques exceptions à cette règle, si la supposition de l'*h* n'est pas absolument nécessaire pour la lecture, comme dans *réélection*, *réintégration*, qu'on peut écrire *rélection*, *rintégration*, etc. Ce n'est que pour marquer par une consonne aspiratoire ces *hiatus*, que nous servira le signe de l'*h* dont l'existence en sténographie pouvait d'abord ne paraître pas bien évidemment justifiée.

Règle troisième.

« Les syllabes *ran* et *lan* ont trouvé place dans notre alphabet plutôt que *pan*, *san*, *tan*, etc., parce qu'elles peuvent entrer comme liquides dans la composition des mots. Elles ne seront donc employées que lorsque, liquides, elles se fondront dans une consonne précédente, pour former avec elle une seule et même syllabe.

« Les signes de *zan* et de *lan* seront cependant appliqués au commencement des mots, lorsque ces syllabes s'entendront, c'est-à-dire lorsqu'elles seront suivies d'une consonne; au commencement des mots cette exception ne peut avoir des inconvénients, car une liquide ne peut jamais être supposée commencer un mot. »

Ainsi, excepté au commencement des mots, la liquidité est indispensable pour donner lieu à l'emploi des signes *lan* et *ran*. Dans les mots par*lan*t, mê*lan*t, pa*ren*t, ty*ran*, dé*ran*gement, etc., on ne doit pas se servir du *lan* et du *ran*; on doit alors écrire ces syllabes par les deux consonnes qui entrent dans leur composition, c'est-à-dire *ln* et *rn* en se conformant à la règle 5 ci-dessous. Exemple 3.

Nota. La règle relative à *lan* et *ran* est, on le verra plus tard, d'une très-grande importance.

Comme elle présente peut-être, à une première lecture, quelques difficultés, nous conseillons d'y revenir plusieurs fois et de ne l'abandonner que lorsqu'elle aura été parfaitement conçue.

Règle quatrième.

« Quand *l* et *r* seront liquides, c'est-à-dire précédés *immédiatement* d'une consonne formant avec elles une articulation complexe, comme dans *cl*, *pl* et *pr*, on fera sentir la liquidité de l'*l* et de l'*r* en diminuant de moitié la dimension de leurs signes. » Exemple 4.

Par abréviation, on peut, dès à présent, retrancher le petit *l* dans la syllabe *ble*, placée à la fin des mots.

Règle cinquième.

« *C* fort ou *k*, *n* et *s* se diminuent de la moitié de leur dimension, lorsqu'ils terminent une syllabe. Cette diminution indiquera donc que, dans la lecture, la lettre diminuée ne forme qu'une seule et même syllabe avec la consonne qui la précède, et qu'on ne doit laisser aucun intervalle syllabique entre elle et la consonne qui la suit. En effet, la diminution d'une lettre indiquant qu'elle termine une syllabe, il est évident que la consonne suivante doit commencer une nouvelle syllabe. » Exemple 5.

M à la fin d'une syllabe ayant le même son que l'*n*, sera remplacé par cette lettre et recevra l'application de la règle ci-dessus. Exemple 6.

M à la fin des mots suffira pour exprimer par abréviation la finale adverbiale *ment*.

Par extension de la règle 5, l'*s* se diminue encore de moitié quand, au commencement d'un mot, il est suivi immédiatement d'une consonne. Exemple 7.

On pourra aussi étendre cette règle à presque toutes les consonnes; on pourra également les diminuer pour indiquer qu'elles terminent une syllabe. Exemple 8.

Remarques sur les règles 4 et 5.

Les règles 4 et 5 ont pour objet principal d'établir la division des syllabes et de faciliter ainsi la lecture. La diminution montre dans les deux cas que la lettre diminuée fait partie de la syllabe commencée par la consonne qui précède; il y a cette seule différence que *l* et *r* diminués appartiennent à la consonne précédente d'une manière immédiate, par juxta-position et liquidité, et que la voyelle à restituer vient après : pr*a*, tr*i*, pl*o*, etc.; tandis que, dans le second cas, la voyelle se trouve entre la première consonne et *k*, *n*, *s* diminués, p*a*s, s*e*n, l*i*s, etc.

Règles de probabilité de lecture.

Nous supprimons indistinctement toutes les voyelles médiales; c'est là une des bases de ce système. Dès-lors, il est impossible de présenter des règles fixes et invariables, pour rétablir avec certitude, dans la lecture, celles des voyelles que l'on a omises en écrivant. Cependant la pratique de nos devanciers et notre propre expérience nous ont conduit à *des règles de probabilité* que nous communiquons, à ce titre, à ceux qui étudient cette théorie.

Si, avec leur secours, on ne peut parvenir à la vraie traduction d'un mot, on aura soin de supposer un *é* fermé entre chaque consonne; ainsi, les consonnes s'épelleront *mé*, *ré*, *sé*, et non pas *me*, *re*, *se*, ni *emme*, *erre*, *esse*. Ce dernier moyen vient d'ordinaire à bout de toutes les difficultés.

b sténographique final se lit *able* : exemple 9; précédé d'un *s* ou d'un *t*, il se lit *ible ;* exemple 10.

d final, *ade ;* exemple 11.

v final, précédé d'un *s* ou d'un *t*, *ive*; exemple 12.

g final, *age ;* exemple 13.

k final, *ique ;* exemple 14.

km au commencement et au milieu des mots, *come*; exemple 15.

km final, *iquement*; exemple 16.

ss sis, *sus*; exemple 17.

tt titu; exemple 18.

td tude; exemple 19.

h est ordinairement précédé d'*u*; exemple 20.

Il est quelques autres règles d'une moindre probabilité, par exemple, pour *kl*, signifiant *cole*: *col*ique, *col*lant.

Le, *la*, *les*.

L'article ou le pronom *le*, *la*, *les* se représente par un point placé sur la ligne de l'écriture;

de le, *de la*, *de les* (et non pas *du* ou *des*); par un point placé au-dessus de la ligne de l'écriture;

à le, *à la*, *à les*, *à des* (et non pas *au* ou *aux*), par un point placé au-dessous.

On aura soin d'isoler ce point pronom ou article dans tous les cas, de peur qu'il ne soit confondu avec les points initiaux qui se placent à côté du premier caractère du mot sténographique, et desquels nous allons nous occuper dans la seconde partie; exemple 21.

Exercices sur la première Partie.

Avant d'aborder la deuxième partie, l'élève

doit s'assurer qu'il possède bien non-seulement la théorie, mais même, jusqu'à un certain point, la pratique des principes compris dans cette première division de la méthode. Nous lui conseillons à cet effet d'écrire isolément et en colonne verticale chacun des mots donnés comme exemple, et d'en faire vingt, trente fois, s'il le faut, la traduction en caractères sténographiques mis en regard des caractères ordinaires. Cet exercice doit être continué quelque temps encore alors même qu'on ne ferait plus de faute, ce dont on peut facilement s'assurer en comparant son travail à la planche-modèle.

Les exercices ne seront faits que sur les mots qui, dans la méthode, sont donnés pour exemple. Les difficultés que présenteraient des mots mal choisis, donnant lieu à l'application de régles non encore exposées, pourraient dégoûter le commençant et compromettre ainsi ses succès.

On ne saurait trop insister sur la première partie; elle est sans contredit la plus importante par suite de la fréquence de ses applications. L'étude des parties suivantes de l'ouvrage sera d'autant plus facile que les premiers signes et les premières règles auront été mieux saisis.

DEUXIÈME PARTIE.

DES INITIALES.

Nous appelons *initiales* les signes qui sont destinés à représenter les sons ou articulations qui se trouvent au commencement des mots. On les divise en deux espèces; la première répond à ce que nous appelons les *initiales-voyelles*, et la seconde les *initiales-consonnes*.

(*Voy.* le Tableau des initiales, *pl.* I.)

Initiales-voyelles.

Les *initiales-voyelles* comprennent les voyelles et les diphthongues nasales, les voyelles et les diphthongues simples, et ces mêmes voyelles e diphthongues combinées avec les lettres *l* et *r*.

Voyelles nasales. « Toutes les voyelles ou diphthongues nasales qui peuvent se rencontrer au commencement des mots, se réduisent à trois sons bien distincts, *an*, *in*, *un*. *On* en est excepté, parce qu'il a déjà un signe général dans notre alphabet qui s'emploie partout où s'entend cette nasale au commencement, au milieu et à la fin des mots

.es initiales nasales seront représentées par un oint placé au-dessus de *l'endroit où l'on commence le premier signe du mot.* Ex. 1 de la 2e artie, suite de la pl. II.

Voyelles simples. Les voyelles simples dans lesuelles nous avons compris la diphthongue *oi*, et s autres sons improprement appelés aussi diphongues, qui résultent de la combinaison de deux u plusieurs voyelles entre elles, ne peuvent pas, omme les nasales, être réduites à un petit nomre ; elles ont chacune un son parfaitement distinct. Nous avons craint la confusion en les réunissant outes sous la représentation d'un seul et même igne, comme cela a lieu dans le système de Taylor. Nous les avons divisées en deux séries ; la nature e la prononciation de ces sons nous a indiqué ette division. La première série comprend les oyelles *ouvertes*, c'est-à-dire celles qui se prononcent la bouche largement ouverte ; la deuxième, les voyelles *fermées*, c'est-à-dire celles ui exigent un certain rapprochement de lèvres our être prononcées.

Les voyelles *ouvertes*, *a*, *e*, *i* ; *oi*, *ai*, *ei* et autres sons *analogues*, sont représentés par un point lacé *à côté* de l'endroit où commence le premier aractère du mot ; exemple 2.

Les voyelles *fermées*, *o*, *u*, *ou*, *eu*, et autres sons *analogues*, sont représentés par un point placé *au-dessous* de l'endroit où commence le premier caractère du mot (1); exemple 3.

Initiales composées en l *et en* r. Les initiales composées en *l* et en *r* sont également divisées en voyelles *ouvertes* et en voyelles *fermées*.

Les initiales composées *ouvertes*, *ar*, *er*, *ir* ; *al*, *el*, *il*, sont figurées par un petit demi-cercle ou virgule *rentrante* (2).

Les initiales composées *fermées*, *or*, *ur*, *our* ; *ol*, *ul*, *oul*, sont figurées par un petit demi-cercle ou virgule *sortante* ; même exemple.

Les initiales composées en *r* se placent au-dessus de l'endroit où commence la première

(1) On ne placera pourtant jamais les points initiaux de voyelles simples ouvertes ou fermées, devant les lettres diminuées de la moitié de leur grandeur, ni devant l'*x* et l'*y*.

Il serait en effet inutile de placer les points initiaux devant les lettres diminuées, puisque leur diminution, indiquant qu'elles terminent une syllabe, fait supposer nécessairement qu'elles sont précédées d'une voyelle. On supposera toujours la voyelle devant l'*x* et l'*y*. Ainsi on écrira également avec un *x* initial *xercice* et *Xénophon*, et on lira *Exercice*, *Exénophon*.

Cette addition de l'*e*, nécessaire dans le premier mot, ne nuit pas à la lisibilité du second.

(2) *Rentrante* vers le *corps* de celui qui écrit.

ttre du mot, et les initiales en *l* se mettent au-
essous ; exemples 4 et 5.

Pour faire apprécier la méthode que nous
vons employée pour la formation des signes des
iitiales composées, nous devons constater ce fait,
savoir que les voyelles *ouvertes* a, e, i, et leurs
omposés, sont plus fréquents que les voyelles
ermées o, u, ou, et leurs composés, et rappeler
ue l'*r* se rencontre beaucoup plus souvent
ue l'*l*.

On comprend maintenant beaucoup mieux
ourquoi nous avons donné aux voyelles *ouvertes*
les plus fréquentes) la virgule *facile, rentrante*,
andis que la virgule *sortante* est restée affectée,
par opposition, aux voyelles *fermées* (moins fré-
quentes). On voit aussi pourquoi nous avons assi-
gné aux initiales en *r* (plus nombreuses) la position
supérieure qui, outre qu'elle est plus commodé-
ment exécutable que l'inférieure, a l'avantage de
pouvoir se lier avec les neuf lettres non bouclées,
et, dans ces cas, de procurer l'économie d'une levée
de plume ; tandis que la position inférieure, moins
commode à tracer, et qui, dans aucun cas, ne peut
donner lieu à une liaison, a été assignée aux ini-
tiales en *l* (infiniment rares).

Ainsi, dans les initiales composées, les voyelles

ouvertes, qu'elles soient combinées avec *r* ou avec *l*, sont représentées par la virgule *rentrante* facile, et qui *peut être liée* avec les lignes droites et les demi-cercles non bouclés (1), et les voyelles *fermées* en opposition, par la virgule *sortante* moins commode, et qui ne *peut jamais être liée*. La position supérieure ou inférieure de ces deux virgules sert à distinguer les initiales en *r* de celles en *l*.

Initiales-consonnes.

Les initiales-consonnes sont divisées en deux colonnes : la première comprend toutes les consonnes de l'alphabet qui peuvent être suivies immédiatement d'une des deux liquides *l* et *r*, et former par cette réunion certaines doubles articulations; et les deux lettres *l* et *r*, transportées à la fin de la syllabe et la terminant, quelle que soit la voyelle qui les sépare de la première consonne qui la commence, forment la série de la seconde colonne.

Dans les initiales-consonnes, les lettres fortes et les lettres faibles correspondantes (*p-b*, *t-d*, *k-gh*, *ch-g*, etc.), sont réunies sous la repré-

(1) *Or*, par exception, ne peut être lié avec *s*; cette réunion formerait l'*x*. On évite cette confusion en détachant l'initiale.

entation d'un même signe. Ce signe est formé ar celui de la forte ou celui de la faible, modifié ar une addition ou renversement de boucle ou e crochet (1). Les combinaisons en *r* sont généalement tirées des signes des consonnes faibles, et elles en *l* des signes des consonnes fortes.

Règle unique. « On emploie les signes de la remière colonne toutes les fois qu'il n'y a pas pplication d'une des syllabes *lan* et *ran*, comme lans *plan* et *prend.* »

Ainsi, le signe de *pr* ou de *pl* s'applique dans es mots *prêtre*, *prévenant*, *plaisant*, *platitude*, t ne s'applique pas dans ceux-ci : *prendre*, *printemps*, *plante*, *plaindre*. On emploie ceux de la leuxième colonne, quand les syllabes qu'ils exoriment sont suivies d'une consonne, et qu'il n'y a pas application d'une terminaison, comme dans par, *pair*, où l'on exprime les finales *ar* ou *air*, comme on le verra dans la partie suivante; exemple 6.

(1) Le revirement de la boucle constituant la distinction essentielle des initiales-consonnes de la première colonne, on s'explique mieux à présent la sévérité de la prescription absolue portée à la *règle* (page 25), à savoir, de conserver au commencement des mots, ou plutôt des monogrammes sténographiques, la boucle dans la position où elle se trouve dans l'alphabet, alors qu'il pouvait paraître d'abord indifférent de la tracer d'un côté ou de l'autre.

Exercices sur la seconde Partie.

Nous conseillons de faire sur les exemples de la seconde partie, le même exercice que sur ceux de la première.

Comme il est prudent de ne pas aller en avant sans savoir parfaitement ce qui précède, on doit revenir sur les premières règles, et combiner les exercices de la première partie avec ceux de la seconde, d'abord en suivant l'ordre méthodique dans lequel se trouvent placés les exemples, en le renversant ensuite, et enfin en mêlant au hasard les mots sténographiques.

TROISIÈME PARTIE.

DES FINALES.

On appelle finales ou terminaisons, les signes destinés à représenter les sons ou les syllabes qui se trouvent à la fin des mots.

Les finales se divisent en *finales simples*, *finales composées* et *finales diverses*.

Nous nous sommes efforcé de réunir, par un lien logique, les divers chapitres de ce traité. Dans la partie où nous allons entrer, nous avons redoublé d'efforts pour procéder, autant que possible, avec cet esprit méthodique qui est le mérite principal d'un ouvrage de ce genre.

Procéder avec méthode, c'est garantir d'avance des succès.

Pour atteindre ce but, nous nous sommes attaché à déduire les nouvelles règles, à former les nouveaux signes, des règles et des signes déjà connus.

On va voir que les terminaisons qui se forment les unes des autres dérivent elles-mêmes des ini-

tiales en *l* et en *r* déjà connues ; et c'est pourquoi, en son temps, nous en avons recommandé l'étude spéciale.

On sait que les initiales en *l* et en *r* sont divisées en deux classes ; que celles où les voyelles *ouvertes* *a*, *è* se font entendre *(ar, er ; al, el)*, sont représentées par la virgule *rentrante*, et que celles où dominent les voyelles *fermées*, *o*, *u* (*or*, *ur* ; *ol*, *ul*), sont figurées par la virgule *sortante*. On retrouvera, dans les terminaisons, les virgules dans le même sens affectées aux mêmes voyelles qu'elles représentaient dans les initiales; les terminaisons *a*, *è*, se figurent comme dans les initiales (*ar*, *er*, *al*, *el*) par une virgule *rentrante* ; mais dans les terminaisons, ces deux sons n'étant pas confondus dans le même signe, on n'a plus qu'à apprendre à laquelle de ces deux voyelles appartient la position supérieure ou inférieure. Même raisonnement pour la formation des terminaisons *o* et *u* qui, dans les terminaisons comme dans les initiales (*or*, *ur*, *ol*, *ul*), sont représentées par une virgule sortante.

Règle générale applicable à toutes les finales.

« Les signes des terminaisons, quelles qu'elles soient, représentent la terminaison elle-même et cette terminaison accompagnée d'un *s* ou d'un *t* ; »

ainsi, le signe de la terminaison *a*=*a*, *as*, *at* (1); exemple, *aima*, *bécasse*, *sulfate*;

Celui de la finale *ul*=*ul*, *uls*, *ult*; exemple, *cumul*, *compulse*, *résulte*;

Celui de la finale *ar*=*ar*, *ars*, *art*, etc.; exemple, *renard*, *comparse*, *écarte*;

Celui de la finale *in*=*in*, *ins*, *int*, etc.; exemple, *raisin*, *pince*, *coloquinte*.

Ce principe général doit être toujours présent à l'esprit pour l'application des signes des finales; c'est sur sa rigoureuse application qu'est fondé le chapitre des signes détachés et des doubles finales, qui contient un des plus heureux perfectionnements de ce système, sous le double rapport de la rapidité et de la lisibilité.

Finales simples.

Les finales *simples* sont celles qui sont formées par une voyelle ou une diphthongue; il en est cependant parmi elles qui se terminent par une consonne qui n'en altère pas sensiblement le son ou la prononciation, comme *saoul*, *sou*, *almanach*, *almana*, etc.

Les finales *a*, *as*, *at* (voyelle *ouverte*); *oi*, *ois*, *oit*, et autres sons analogues, se représentent par

(1) Le signe de *a* représente aussi *ace*, *ate*, parce que l'*e* muet ne compte pour rien en sténographie.

une virgule *rentrante* liée au-dessus et à la fin de la dernière lettre du mot, exemple 1.

Celles en *ai*, *ais*, *ait*, *è*, *ès*, *èt* (voyelle *ouverte*), et autres sons analogues, par la même virgule *rentrante* liée au-dessous; exemple 2.

Celles en *u*, *us*, *ut*; *eu*, *eus*, *eut* (voyelle *fermée*), *uc* et autres sons analogues, par une virgule *sortante* liée au-dessus et à la fin de la dernière lettre du mot; exemple 3.

Celles en *o*, *os*, *ot*, *au*, *aus*, *aut* (voyelle *fermée*), *oc*, et autres sons analogues, par la même virgule *sortante* liée au-dessous; exemple 4.

Celles en *é*, *és*, etc., par un point placé *au dessus de la fin* du dernier caractère du mot; exemple 5.

Celles en *i*, *is*, *it*, etc., par un point placé *au-dessous* (1); exemple 6.

Celles en *ou*, *ous*, *out*, etc., par une ligne verticale courbée à droite à sa naissance. On lie ce signe à la dernière lettre du mot et on le commence par le crochet; exemple 7.

Celles en *ui*, *uis*, *uit*; *oui*, *ouis*, *ouit*, et par extension *uir* et *uire*, etc., par une petite ligne horizontale courbée largement à son extrémité; on

(1) C'est relativement à l'endroit où finit le dernier caractère que se détermine le dessus ou le dessous, pour le placement des points *é* et *i*.

lie ce signe à la dernière lettre du mot et on le finit par le crochet (1); exemple 8.

Des exercices analogues à ceux que nous avons déjà recommandés devront être répétés fréquemment sur les exemples écrits sur ce chapitre.

Finales composées.

Les finales *composées* se divisent en finales en *l* et en finales en *r*; leurs signes représentatifs sont dérivés de ceux des finales *simples*; il y a cependant quelques exceptions, comme on le verra dans les deux chapitres qui les concernent.

Des finales composées en l.

Nous appelons finales en *l* celles qui sont formées par les finales *simples* suivies d'un *l*.

Les finales *al*, *als*, *alt*, *ail*; *oil*, *oils*, *oilt*, et autres sons analogues (finale *a*); *el*, *els*, *elt*, *eil*, etc. (finale *è*); *ul*, *uls*, *ult*, *eul*, *euls*, *eult*, etc. (finale *u*); *ol*, *ols*, *olt*, etc. (finale *o*), se représentent par les signes des finales simples auxquelles elles correspondent, mais elles sont détachées de la dernière lettre du mot pour les distinguer des finales *simples*,

(1) Il faut relever un peu haut la fin de ce signe, pour qu'il ne puisse être confondu avec un *s* suivi de la finale *a*.

dont tous les signes (à l'exception des points représentatifs de la finale *é* et de celle en *i*) sont attachés au dernier caractère du monogramme sténographique; exemple 9.

Celle en *il, ils, ilt, ille,* etc., se représente par un petit trait vertical détaché, par analogie avec la finale *simple* i, au-dessous de la dernière lettre du mot. La conséquence du principe général de formation des finales en *l* eût amené un second point, au-dessous de celui représentant la finale *i*. Ce petit trait vertical au-dessous n'est que la réunion de ces deux points; exemple 10.

Celles en *oul, ouls, oult, ouille,* et par extension *uil, uils, uil,* n'ayant pas de signe particulier, seront donc figurées par un *l* sténographique lié à la dernière lettre; exemple 11.

On observera que chacune des finales en *l*, *oul*, *uil*, exceptées, ayant chacune un signe représentatif différent, *l* sténographique placé à la fin des mots ne peut signifier que *oul* ou *uil* qui, seules, n'ont pas de caractère spécial.

On n'aura pas manqué aussi de remarquer que les finales mouillées *ail, aille, euil, euille, il, ille, ouil,* etc., sont comprises sous les signes représentatifs des finales en *l* auxquelles elles correspondent.

Des finales composées en r.

Les finales en *r* sont celles qui sont formées)ar les finales simples suivies d'un *r*.

Les finales *ar*, *ars*, *art*; *oir*, *oirs*, *oirt* et au-res sons analogues (finale *a*); *er*, *ers*, *ert*; *air*, tc. (finale *è*); *ur*, *urs*, *urt*; *eur*, *eurs*, *eurt*, tc. (finale *u*); *or*, *ors*, *ort*; *aur* etc. (finale *o*), e représentent par la virgule des finales simples eur correspondant, à laquelle on en ajoute une econde dans le sens opposé; les signes de ces ter-ninaisons, en forme de zigzag, se lient à la der-nière lettre; exemple 12.

Celle en *our*, *ours*, *ourt*, est, par exception, eprésentée par deux petits demi-cercles hori-ontaux, espèce de zigzag horizontal, dont le remier trait est en dessus; exemple 13.

Celle en *ir*, *irs*, *irt*; *ire*, faute de signe parti-ulier, par un *r* sténographique lié à la dernière ettre (1); exemple 14.

Remarque sur les finales composées.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de onstater que l'*r* est plus fréquent que l'*l*, et de

(1) *ir* final ne sera représenté par ce signe que lorsque l'*r* mmencera une nouvelle syllabe, comme dans *sire*, *mirent*; ns les autres cas, il est plus lisible de le représenter par finale simple *i*. Exemple : ment*ir* s'écrira ment*i*.

justifier ainsi le choix de signes meilleurs que nous avons donnés à la première de ces deux lettres. Le redoublement des finales simples nous a paru plus rapide que le signe primitif détaché; c'est pourquoi nous avons approprié l'espèce de zigzag aux finales composées en *r* de préférence à celles en *l*.

Ici encore l'on doit suspendre l'étude de la théorie pour se livrer à des exercices d'abord sur les finales composées en *l* et *r*, et ensuite sur les exemples mêlés des finales simples et des finales composées.

Finales diverses.

Les finales diverses ne se présentaient pas, comme les finales *simples* et *composées*, par séries méthodiques. En effet, la terminaison *iste* est très-fréquente; celles en *aste, este, uste*, *ouste*, au contraire, ne se rencontrent presque pas; la finale *ance*, *ence*, par sa répétition, exigeait un signe spécial; les finales *ince*, *once*, *unce*, *ounce*, ne se présentent pas assez souvent pour avoir aussi des signes distincts. Si donc la formation des signes des finales diverses est moins logique, moins heureuse que celle des signes précédents, cela tient, comme on le voit, à la nature même des éléments régis par cette partie du système.

Cependant, pour rendre plus facile la mémoire les signes nouveaux qu'il nous reste à exposer, nous avons établi une division artificielle dont l'efficacité nous a été démontrée dans les cours nombreux de sténographie que nous avons faits.

Les finales diverses seront donc divisées en trois séries. La première est désignée sous le titre de *finales-initiales*, la seconde sous celui de *finales-analogues*, et la troisième, sous celui de *finales-arbitraires*.

Finales-initiales.

Cette classe de finales diverses est appelée *finales-initiales*, parce qu'elle est formée par la méthode suivie dans les initiales voyelles, c'est-à dire, par la division en voyelles *ouvertes* et en voyelles *fermées*, auxquelles correspondent des signes représentatifs *formant opposition* l'un avec l'autre. Voilà donc suffisamment expliquée et justifiée cette création étrange du mot *finales-initiales*.

A*teur*, a*sseur*, é*teur*, e*sseur*, i*teur*, i*sseur*, sont figurées par une finale en *r* détachée *au-dessous*; position plus commode, motivée par la fréquence relativement plus grande des voyelles *ouvertes*, ainsi que cela a été établi au chapitre des *initiales-voyelles*. O*teur*, o*sseur*, u*teur*, u*sseur*, ou*teur*,

ou*sseur*, ont, *par opposition*, pour signe une finale en *r au-dessus*; position moins commode pour les *voyelles fermées* [1]. Exemple 15.

A*tion*, a*ssion*, é*tion*, e*ssion*, i*tion*, i*ssion* (voyelles *ouvertes*) sont représentées par une petite boucle de haut en bas (position commode), liée à la fin de la dernière lettre du mot.

La même boucle tracée de bas en haut (position moins commode et *opposée* à la précédente), exprimera o*tion*, o*ssion*, u*tion*, u*ssion*, ou*tion*, ou*ssion* (voyelles *fermées*). Exemple 16.

Les finales *antion*, *ention*, *intion*, *ontion*, *intion*, *ountion*, ne sont autres que les finales *ation*, *étion*, *ition*, *otion*, *ution*, *oution*, dont la première voyelle est devenue nasale, c'est-à-dire plus intense. L'agrandissement du signe des finales précédentes rend parfaitement cette différence d'intensité de son. Exemple 17.

Nota. Les exemples présentés sous les numéros 16 et 17, donneront l'idée de la liaison de ces boucles finales avec les caractères de l'alphabet de toutes les directions.

(1) Tracées isolément, les finales *or* et *ur* sont génératrices de ces finales, parce qu'elles sont plus faciles à jeter rapidement que les finales en *ar* et en *er*. Comme il ne nous fallait que deux signes pour cette série de finales, nous avons choisi, parmi les finales en *r*, celles en *or* et en *ur*.

Pour être fidèle à la méthode qui a créé les signes des *finales-initiales*, nous avions d'abord divisé les finales nasales *an*, *en*, *in*,—*on*, *un* et *oun*, en voyelles ouvertes et en voyelles fermées; mais le petit *n* exprimant très-rapidement et très-lisiblement, *an*, *en*; *on* ayant déjà un signe général dans notre alphabet, et *oun* ne se rencontrant jamais à la fin des mots, nous avons fait disparaître ces quatre nasales; nos deux séries se sont alors trouvées réduites, celle des voyelles ouvertes à *in*, et celle des voyelles fermées à *un*.

La finale ouverte *in* est représentée par un petit trait de *droite à gauche*, lié ou détaché *ad libitum*, à la dernière lettre du mot. Ce signe a du rapport pour la direction avec celui de la finale simple *è*, son simple générateur de *in* (*èn*); cette ressemblance des deux sons explique celle des deux signes.

Par opposition, la finale fermée *un* est figurée par un petit trait de *gauche à droite*, également lié ou détaché. Exemple 18.

Quelques exercices sur la première classe des *finales-diverses* sont utiles avant de passer à la seconde.

Finales-analogues.

Les finales comprises dans cette série sont dites *analogues*, parce que leurs signes représentatifs ne sont que des modifications de ceux que l'on aurait employés, en se conformant aux règles précédemment exposées, *si ces terminaisons de mots n'eussent pas été comprises dans des finales spéciales.*

Oin, et par analogie, *ouant, ouen, ouin,* etc., est représenté (au lieu d'un petit *n*) par un petit *n* bouclé à son extrémité; exemple 19.

Iant, et par extension *fiant* (au lieu d'un *h* ou d'un *f* avec un petit *n*), par un petit *n* détaché dessus ou dessous, *ad libitum* [1]. Exemple 20.

Ié, et par extension *isé, ité* (par application de ce principe général des finales, à savoir que l'addition d'un *s* ou d'un *t* à une finale quelconque ne change rien à son signe représentatif), par

(1) Ces signes, comme tous ceux qu'on a la liberté de placer dessus ou dessous, se mettent indifféremment au-dessus ou au-dessous des caractères après une ligne horizontale; on les place au-dessous quand ils suivent une lettre tracée de haut en bas, et au-dessus, quand la lettre qui précède est tracée de bas en haut.

la finale *é* (finale primitivement applicable), en ayant soin, comme distinction, de placer très-haut le point; exemple 21.

Ason, *asson*, *aton*, et par extension, *oison*, *oisson*, *oiton* et autres sons analogues, par un signe *on* à grand crochet; exemple 22.

Anse, et par analogie *ange*, *anche*, etc., par une finale *a* très-grande, bouclée à sa naissance du côté le plus commode à la liaison. *Anse* n'est en effet que la finale *as* plus intense. C'est aussi le signe de l'*a* final très-agrandi et bouclé à sa naissance pour plus de distinction avec la finale simple génératrice, que nous avons choisi pour exprimer la finale *anse*. Exemple 23.

Encore ici nous recommandons des exercices, mais faits spécialement sur les *finales-analogues*.

Finales-arbitraires.

Les signes des finales de cette série étant purement arbitraires, la mémoire seule doit faire les frais de cette partie de notre système.

Iste, et par extension, *isme*, *iste*, est figurée par un petit *zigzag* détaché dessus ou dessous, *ad libitum* (1). Exemple 24.

Lement, *liment*, et par extension *lissement*,

(1) Voir la note précédente.

par un petit trait coupant perpendiculairement l'extrémité du dernier jambage de la dernière lettre du mot; exemple 25.

Leté, *lité*, et par extension *licité*, par le même signe accompagné d'un point; exemple 26.

Sivement, *tivement*, par un petit trait horizontal détaché dessus ou dessous, *ad libitum* (1); exemple 27.

Sivité, *tivité*, par le même signe accompagné d'un point; exemple 28.

Graphe, *logue*, par un petit demi-cercle coupant la dernière lettre perpendiculairement et à son extrémité (2); exemple 29.

Graphie, *logie*, par le même demi-cercle accompagné d'un point (3); exemple 30.

Après s'être livré à des exercices spéciaux sur

(1) Voir la note de la page 64.

(2) Plus tard on pourra étendre ce signe à plusieurs autres désinences grecques : *gramme*, *crate*, *cratie*, *cratique*, etc.

(3) Nous devons avertir que, dans la pratique, nous et nos élèves supprimons sans embarras le point distinctif des trois dernières finales. Le sens de la phrase est un puissant levier auquel il faut s'abandonner avec confiance; il permet, dans beaucoup de cas, de négliger le secours de certains signes, et, partant, d'augmenter la rapidité de l'écriture par leur suppression.

es *finales arbitraires*, l'on devra, comme réca-pitulation, mêler d'abord les exemples des trois classes des *finales diverses*, et ensuite ceux de toutes les finales.

Que la vue du terme qui approche ne fasse pas négliger les exercices; un moment d'impatience, de précipitation dans la marche, pourrait, qu'on nous passe l'expression, faire perdre l'équilibre et compromettre le succès d'une étude qui, faite sans le secours d'un professeur, d'un démonstrateur, la plume à la main, n'est pas sans difficulté.

Des Monosyllabes.

Les monosyllabes, ou mots composés d'une seule syllabe, pourraient indifféremment être considérés comme initiales ou comme finales, puisque, formant des mots entiers, ils en sont en même temps le commencement et la fin. Mais chaque son principal ayant un signe distinct dans les finales, cette classe offrait aux monosyllabes une représentation plus exacte que celle des initiales où les signes répondant aux voyelles ouvertes *a, e, i*, ou aux voyelles fermées *o, u, ou*, ont au moins une triple signification. C'est pourquoi nous représentons les monosyllabes par les signes des finales.

La ligne de l'écriture sera pour les monosyllabes ce qu'est la dernière lettre du mot pour les finales. C'est cette ligne idéale (1) qui déterminera la position supérieure ou inférieure des monosyllabes, suivant que leurs signes devront se placer au-dessus ou au-dessous.

Les monosyllabes tirés des finales détachées se placeront beaucoup plus haut ou beaucoup plus bas, pour être distingués de ceux formés par les finales liées, lesquelles doivent prendre leur origine immédiatement au-dessus ou au-dessous de la ligne fictive.

Pour éviter des subdivisions, nous avons compris sous le titre de monosyllabes, toutes les finales prises isolément, quoique quelques-unes d'entre elles, comme *ance*, *iste*, etc., soient composées de deux et même de trois syllabes. Ce chapitre s'applique aux signes des finales employés seuls; ainsi il devrait être intitulé plutôt des *monosignes* (si ce mot barbare pouvait être reçu), que des *monosyllabes*. Exemple 31.

(1) Rien ne serait plus nuisible que de se tracer des lignes au crayon. C'est relativement à la position du mot que l'on vient d'écrire que se détermine cette ligne médiale fictive, au-dessus ou au-dessous de laquelle se place la finale monosyllabique.

Des signes détachés.

Règle. « Tout signe détaché (non lié) sera considéré comme étranger au mot auquel il appartient. Abstraction faite des parties du mot représentées par les signes détachés, le reste du mot sera traité comme mot entier, et recevra par conséquent, s'il y a lieu, l'application d'une nouvelle initiale et d'une nouvelle finale. »

Ainsi, dans *noué*, la finale *é* étant représentée par le point supérieur, signe détaché, que restera-t-il, abstraction faite de cette finale *é ?* Il restera *nou ;* or, dans *nou* il y a application de la finale *ou ;* on écrira *n*, finale *ou* et finale *é ;* — dans *futile*, la finale *il* étant exprimée par un signe détaché, il ne restera plus à écrire que *fut;* or, ici il faudra écrire *f*, finale *ut* et finale *il*; — dans *conventionnel*, *el* étant figuré par un signe détaché, il ne faut plus avoir égard qu'à ce qui reste, c'est-à-dire *convention*, où il y a lieu d'appliquer la finale *ention ;* ainsi on écrira *con*, *v*, finale *ention* et finale *el.*

On se relâchera cependant de la rigueur de ce principe, lorsqu'il donnera lieu à l'emploi successif de deux initiales ou de deux finales à signes détachés, comme dans *amitié*, ou *ié* étant exprimé

par le point très-élevé, amènerait ensuite la finale *it*, également représentée par un point au-dessous, signe également détaché. Or, et la rapidité et la clarté seraient compromises par ce double signe détaché. Exemple 32.

Exercices généraux.

Tous les exemples des trois premières parties de la méthode doivent être repris dans leur ordre successif, et mêlés d'abord par chaque partie et enfin dans tout leur ensemble.

Quand cet exercice général aura convaincu que les règles et les signes sont parfaitement connus, l'on écrira par petites portions le premier morceau placé à la fin de la première planche.

Ce morceau peut donner lieu à des exercices d'une variété infinie; chacun suivant ses idées en méthode pourra se servir de ce modèle pratique.

Dût-on passer un très-long temps avant de l'écrire sans faute, nous conseillons de ne l'abandonner que lorsqu'on aura atteint ce résultat. Alors on essaiera de voler de ses propres ailes, et si l'on a suivi les conseils que nous n'avons pas craint de répéter à satiété dans les diverses parties de notre traité, les fruits d'une pratique habile de la sténographie viendront bientôt dédommager de l'aridité de son étude théorique.

CONCLUSION.

Les trois pemières parties de la méthode renrment un système complet qui permet d'écrire us les mots de la langue française avec une radité et une lisibilité supérieures à celles que peut rocurer la pratique des autres traités de sténoraphie.

La quatrième partie, complément de notre iéorie, peut s'en détacher. Nous conseillons aux ersonnes qui étudient la sténographie pour s'en ırvir seulement à prendre des notes avec une rande économie de temps, de s'arrêter ici; mais elles qui, au contraire, se sont proposé de l'appliquer à suivre mot à mot la parole de l'orateur, evront, pour obtenir ce résultat avec plus de comnodité, aborder sérieusement l'étude de la quarième partie; elles trouveront dans sa mise en euvre une large compensation de la peine qu'elles e seront donnée pour s'approprier l'intelligence les règles et la pratique des procédés qu'elle eneigne.

Ici se termine l'exposition des bases essentielles

de notre système. La déduction continue qui, comme un fil conducteur, n'a pas, nous l'espérons, cessé de guider dans ce dédale apparent de signes et de règles, a non-seulement rendu sans doute cette étude facile, mais aussi a causé, jusqu'à un certain point, quelque satisfaction aux esprits méthodiques et rigoureux. La bienveillance habituelle des auditeurs devant lesquels nous avons développé cette théorie, nous donne l'espoir de trouver auprès de nos lecteurs la même indulgence, et, par suite, la même approbation de nos travaux.

QUATRIÈME PARTIE.

La quatrième partie comprend quatre règles ont la combinaison produit, pour un très-grand ombre de mots, une rapidité beaucoup plus rande que celle obtenue par les procédés exposés ans les trois parties précédentes. Nous sommes onvaincu qu'elles ouvrent à l'art abréviateur une oie nouvelle de progrès.

Première règle

« Les lettres tracées de haut en bas ou horizonalement de gauche à droite, et par conséquent ous les demi-cercles dont une partie va toujours le gauche à droite, pouvant se renforcer avec failité (1), nous nous sommes servi du renforement pour faire sentir que ces consonnes, ainsi ltérées, sont suivies d'une nasale, la nasale *on* xceptée. » Les caractères susceptibles d'être enforcés sont *f*, *h*, *s*, *m*, *ch*, *g*, *k*, *n*, *gn*, *con*,

(1) La sténographie présente l'aspect de l'écriture dite *onde;* on sait que dans cette écriture la direction du bec de a plume va de gauche à droite.

ran, *lan*, *x*, *on*, *fr*, *fl*, *fer*, *fel*, *cr*, *cl*, *car*, *cal*, *mer*, *mel*, *ner*, *nel*, *ser*, *sel*, *cher*, *chel*; exemple 1 (1).

Deuxième règle.

« Le placement d'un caractère au-dessus de cette ligne fictive dont nous avons déjà parlé, indiquera que ce caractère est suivi de la nasale *on*. On sent facilement que cette superposition ne peut avoir lieu que pour le premier caractère d'un mot, puisque, d'après les premières règles de cette méthode, on ne peut lever la plume que le mot ne soit fini. Quoique le reste du mot soit, par le fait de sa liaison avec le premier caractère, transporté au dessus de la ligne, chacun des caractères qui le suivent, ne recevra pas après lui l'addition de *on;* cette nasale ne sera applicable qu'au premier caractère *écrit* (2); » exemple 2.

(1) Quelques-uns de nos élèves, appliquant rigoureusement ce principe, renforcent même les signes des finales. Nous ne pensons pas que l'expérience sanctionne cette extension de notre règle.

(2) Nous disons *écrit*, car nous verrons que le premier caractère pour l'œil n'est souvent pas le premier pour l'esprit, qui en suppose un autre, d'après les incompatibilités développées dans les règles suivantes, 3, 4 et 5.

Remarque sur la 1re et la 2e règle.

Le renforcement et la superposition sont deux moyens qui, pris d'une manière absolue, ont une valeur très-contestable. Rien n'est plus fréquent que de manquer à la pratique de ces deux moyens. Cette faute est dans notre système sans conséquence; car, dans ce cas, l'addition instantanée du petit *n* à la place du renforcement ou du *on*, au lieu de la superposition, vient immédiatement la réparer.

Troisième règle.

« On supprime l'*s* ou le *t* (1) toutes les fois qu'après la suppression de l'une de ces deux lettres, ce qui se trouve réuni est incompatible, c'est-à-dire lorsque la réunion des caractères rapprochés par la suppression de l'*s* ou de *t* est contraire aux règles de la syllabisation de la langue française ou aux règles établies dans cette méthode. Il y a donc deux sortes d'incompatibilités, celle de méthode et celle de syllabisation. »

(1) Le *d* étant la faible du *t* pourra recevoir par extension l'application de cette règle. Exemple : on pourra écrire ren*d*re comme ren*t*re.

Il est impossible d'énumérer tous les cas où cette incompatibilité a lieu; nous en avons cependant formulé les cinq principaux cas.

1re *Formule.* « *Tr* et *tan*, au commencement des mots, donnent toujours lieu à la suppression du *t.* »

En effet, 1⁰ un *r* diminué, c'est-à-dire liquide, appelant une consonne qui le *cramponne*, on restituera des deux consonnes *s* ou *t*, celle qui peut jouer vis-à-vis du petit *r* ce rôle absorbant que fait supposer la diminution de caractère; — et 2⁰, un petit *n* au commencement des mots ne pouvant s'y trouver sans violation de la règle des initiales nasales, il faudra, pour justifier sa présence, le faire précéder d'un *s* ou d'un *t* — mieux d'un *t;* car *san* initial aurait pu, de préférence, s'écrire très-rapidement aussi par un *s* renforcé. Exemple 3.

Nota. Tr c.-à-d. petit *r* devra être compris dans les initiales-consonnes de la première colonne, et recevoir l'application des règles qui concernent ces initiales ([1]); exemple 4.

(1) On se rappelle que dans ces initiales les fortes et les faibles sont comprises sous un seul et même signe; donc le petit *r* initial signifiera *tr* et *dr*.

2e *Formule.* « *Tr* à la seconde syllabe, quelle [q]ue soit la manière dont est formée la première, [p]eut toujours s'exprimer sans *t.* »

Un petit *r* liquide ne peut en effet jamais se [t]rouver après le premier signe d'un mot, sans [v]ioler la régle relative aux initiales-consonnes de [l]a première colonne. Encore ici, pour faire dispa-[r]aître cette incompatibilité de méthode, on sera [f]orcé, dans la lecture, de restituer la consonne sup-[p]rimée. Exemple 5.

3e *Formule.* « Quand une syllabe *composée* (1) [e]st séparée par un *s* ou un *t*, d'un petit *r* ou d'un [s]igne qui rappelle une voyelle, il y a lieu à la sup-[p]ression de l'*s* ou du *t.* »

Dans le premier cas, l'impossibilité d'épeler [a]vertit de l'existence d'une suppression par incom-[p]atibilité; dans le second cas, on ne pourrait unir [l]a consonne finale de la syllabe composée à la voyelle qui la suit, qu'en dénaturant cette syllabe composée, qui, pour être entendue, et par suite, pour avoir été écrite, a dû être suivie d'une consonne. C'est cette consonne *s* ou *t* qu'il faut restituer pour justifier un rapprochement fautif. Exemple 6.

(1) Nous appelons *composée*, une syllabe terminée par une consonne, par opposition aux syllabes simples qui finissent par une voyelle. — Syllabes simples, *a*, *sa*, *pi*, etc. — Syllabes composées, *an*, *cal*, *pour*, *son*, *pren*.

4ᵉ *Formule.* « Lorsque la seconde syllabe d'un mot est *son* ou *ton*, et que la première est formée par une syllabe *composée* ou par une initiale consonne, ou par un *k*, un *l* ou un *r*, on écrit la première syllabe au-dessus de la ligne, et les deux premières se trouvent représentées. »

Les développements dans lesquels nous venons d'entrer au sujet des trois formules précédentes, nous dispensent de donner la justification de l'incompatibilité, conséquence de l'application de la quatrième formule. Pourquoi une exception pour le *k*, l'*l* et l'*r*? C'est parce que notre alphabet comprend exceptionnellement aussi des signes pour les trois syllabes *con*, *son* et *ron*, et qu'ainsi le *k*, l'*l* et l'*r* doivent être séparés du *on* par un *s* ou un *t*, pour ne pas exister en violation de la règle relative à l'emploi des signes de l'alphabet. Exemple 7.

5ᵉ *Formule.* « Toutes les fois qu'une nasale est séparée par un *s* ou un *t* d'un *n*, d'un *m* ou d'un *gn*, l'on retranche l'*s* ou le *t*. »

L'incompatibilité résulte ici de ce que la suppression de l'*s* ou du *t* amène l'addition d'un *n* ou d'un *m*, en opposition au principe consacré par le chapitre des consonnes doubles, lequel établit que dans aucun cas, même lorsqu'elles s'entendent, on ne doit exprimer qu'une des deux consonnes réunies. Ex. 8.

Quatrième règle.

« On supprime aussi le *b* et le *p* suivis immédiatement d'un *l* liquide ou d'un *lan*, toutes les fois qu'après la suppression d'un de ces deux signes *b* ou *p*, le caractére qui se trouve rapproché du petit *l* ou du *lan*, forme avec lui les mêmes incompatibilités que nous avons expliquées ci-dessus. »

Cette règle d'incompatibilité comprend des cas moins nombreux que la précédente; nous n'avons encore trouvé qu'une formule d'application générale.

Formule unique. « *Pl*, *bl* à la seconde syllabe s'écrivent sans *p* ou *b*. »

La suppression du *p* ou du *b*, dans ce cas, amène ainsi un petit *l* comme seconde lettre, ce qui est contraire soit à une épellation régulière, ou à la règle des initiales consonnes de la première colonne. Exemple 9.

Observation commune aux règles 3 *et* 4, *relatives aux incompatibilités.* Quand un mot dont les caractères sont incompatibles entre eux (c'est-à-dire lorsqu'on ne peut joindre en épelant les deux lettres rapprochées, ou que les rapprochant leur réunion est contraire à nos règles pré-

cédentes), quand un tel mot, dis-je, se présente au traducteur, cette incompatibilité d'épellation ou de méthode l'avertit de la nécessité de réintégrer la lettre supprimée pour arriver à la traduction.

Moyens abréviatifs.

On s'aperçoit aisément, quand on devient exercé, qu'on peut se soustraire à quelques règles nécessaires à observer en commençant, mais superflues quand on possède parfaitement la pratique de ses procédés. Il n'est point de sténographe qui n'ait ce qu'on peut appeler son *faire*, bien qu'il suive la méthode de tel ou tel maître. Beaucoup d'exercice, en faisant acquérir une plus grande rapidité, donne aussi une plus grande facilité pour traduire ; c'est quand on a acquis cette facilité qu'on peut se relâcher de l'application sévère des règles que nous avons tracées, faire usage de quelques moyens abréviatifs, ou même opérer la suppression de quelques éléments des mots auxquels l'intelligence peut suppléer. Enfin, nous devons répéter ici que tout ce qui peut ajouter à la rapidité de l'écriture, sans rendre cependant les caractères intraductibles, est bon, et que le praticien ne doit repousser aucun des

moyens qui se présentent à lui, s'ils tendent à ce but (1).

Premier moyen. Presque (2) toutes les finales pourront être bouclées à leur naissance pour indiquer qu'elles sont suivies de la finale *é;* la boucle posée au contraire à leur extrémité marquera qu'elles sont suivies de la finale *i;* exemple **10.**

Deuxième moyen. On pourra changer la finale *è* grave en *é* aigu, toutes les fois que ce changement produira un bénéfice ou dans l'exécution ou dans la traduction; ainsi, on changera *transportait* en *transporté,* pour avoir le bénéfice de la finale détachée *é;* on pourra même supprimer dans bien des cas la finale *é;* exemple **11.**

Troisième moyen. On pourra aussi changer *air* final en *é,* quand *air* est précédé d'une des finales *ence, assion, otion, ontion;* exemple **12.**

(1) Comme écriture de notes ou moyen de correspondance, la sténographie doit nécessairement conserver la pureté de méthode et d'exécution, résultant de l'observation rigoureuse des prescriptions du traité. Sans cela la convention manquerait d'unité.

(2) Ce qui distingue les *moyens* des signes méthodiques, c'est que ceux-ci sont soumis à des règles générales qui n'admettent pas d'exception, tandis que ceux-là ne s'appliquent que dans quelques cas. Ainsi, pour ce *premier moyen*, on renoncera à la boucle lorsqu'elle offrira quelque résistance à une facile exécution.

Sous l'exemple 13 se trouvent cinq signes qu'on peut employer dans le milieu des mots. Ils sont composés du signe de la terminaison simple *ou*, modifié par la lettre qui suit le son *ou*. En principe, *ou* se supprime au milieu des mots comme toutes les autres voyelles, mais sans perte sensible de mouvement; on peut, en crochetant quelques lettres à ligne droite ou courbe non bouclée, par analogie à la finale *ou*, introduire cette voyelle au milieu des mots.

Ponctuation sténographique.

Quoique l'on puisse se passer de ponctuation en Sténographie (1), nous en offrons un système, qui, sans altérer la rapidité de l'écriture, en facilitera la traduction; il consiste à laisser un plus grand intervalle entre les mots qui seront séparés par les signes de ponctuation. L'intervalle sera d'autant plus long que le signe de ponctuation présentera un plus long silence.

Cependant le silence n'étant pas le seul effet de

(1) Dans les sujets sublimes, on ne se sert ni de points, ni de virgules : comme ces compositions ne sont qu'à l'usage des lettrés, c'est à eux à juger où le sens finit, et les gens habiles ne s'y trompent jamais. (*Histoire de la Chine.*)

ertains signes de ponctuation, on trouvera (le oint, la virgule, les deux points, et le point et irgule exceptés) des caractères pour les autres ignes de ponctuation. Nous conseillons de s'habituer, dès le principe, à négliger tout signe de onctuation. L'intelligence du sténographe devra uppléer facilement à cette omission; exemple 14.

Numération sténographique.

Les chiffres arabes sont, pour la numération, ine espèce de sténographie de l'écriture usuelle; lle est très-rapide et a l'avantage d'être familière à out le monde; aussi l'avons-nous conservée. Il est quelques cas où, pourtant, elle ne suffirait pas. Ce sont principalement les sommes qui nécessitent l'emploi successif de plusieurs zéros qu'il serait difficile de recueillir par les chiffres ordinaires. Trois signes auxiliaires lèvent la difficulté.

Un *s* sténographique représentera cent;

Un *m* — mille;

Un grand *M* — million. Exemple 15.

Noms propres.

On coupera d'un petit trait le milieu du dernier jambage des noms propres d'hommes, de divinités,

de lieux, des mots techniques d'arts ou de science, ou des mots peu usités.

On obtiendra le même résultat en les soulignant.

On pourra aussi les écrire sténographiquement par syllabes détachées et soulignées. Ce moyen, quoique plus lent, doit être préféré lorsque le nom propre n'est pas familier. Exemple 16.

Mots arbitraires.

La plupart des lettres de l'alphabet nous servent déjà à représenter abréviativement plusieurs mots très-fréquents. On trouvera, à la fin de la pl. II quelques autres abréviations pour différents mots ou membres de phrases qui se rencontrent souvent dans le discours. Deux principes ont présidé à la formation des signes arbitraires que nous offrons comme types de ceux que chacun croira devoir inventer. Le premier des principes générateurs des arbitraires consiste dans l'abandon à moitié du mot abrégé, en jetant en arrière le signe auquel on s'arrête : exemple, *bien*, *combien*, *par conséquent*, etc. ; — le second, à mettre le commencement et la fin d'un mot long ou de plusieurs mots qui se présentent habituellement réunis : exemple, *plus ou moins*, *jusqu'à un certain point*, etc.

En violation de la règle des initiales de la seconde colonne, nous avons employé arbitrairement les signes des initiales-consonnes pour des monosyllabes fréquents, qui, régulièrement, auraient appelé une finale. Nous conseillons aux praticiens de se faire un grand nombre d'abréviations particulières : elles sont de la plus grande utilité.

Autant que possible, pour éviter de porter la confusion dans un ensemble que nous nous sommes efforcé de rendre méthodique, nous conseillons de rattacher ces abréviations nouvelles et individuelles aux procédés mnémoniques que nous venons d'indiquer.

Traduction des deux exemples de la planche 1re.

PREMIER EXEMPLE.

Il faut être heureux, cher Emile; c'est la fin de tout être sensible; c'est le premier désir que nous imprima la nature et le seul qui ne nous quitte jamais. Mais où est le bonheur? qui le sait? chacun le cherche, et nul ne le trouve. On use la vie à le chercher, et l'on meurt sans l'avoir atteint. Tant que nous ignorons ce que nous devons faire, la sagesse consiste à rester dans l'inaction. C'est

de toutes les maximes celle dont l'homme a le plus grand besoin, et celle qu'il sait le moins suivre. Chercher le bonheur sans savoir où il est, c'est s'exposer à le fuir, c'est courir autant de risques contraires qu'il y a de routes pour s'égarer.

(*Emile : J.-J. Rousseau.*)

DEUXIÈME EXEMPLE.

Les peuples sont absolument comme les enfants qui, ayant un désir, pleurent et en veulent à leur nourrice tant qu'elle ne l'a pas deviné et contenté, l'objet de ce désir fût-il la lune, que la nourrice ne peut atteindre. Ainsi sont faits les peuples : ils sentent le malaise, les inquiétudes qui les tourmentent; mais ils ne se rendent compte ni de l'objet de ces inquiétudes, ni de la raison de ce malaise; et alors ils s'en prennent de leur mal à la forme de société sous laquelle ils vivent, et alors ils accusent les hommes qui les gouvernent de ce que l'objet mal démêlé qu'ils poursuivent, et qu'ils ont raison de poursuivre, ne leur est pas donné. C'est pourquoi, à la place des hommes qui règnent ils veulent toujours d'autres hommes; à la place des formes établies, d'autres formes; à la place de l'ordre social et des lois existantes, un autre ordre social et d'autres lois ; persuadés que la cause

du mal étant dans le Gouvernement, dans les lois, dans l'organisation de la société, en changeant tout cela, ils auront ce qu'ils désirent; et point du tout, quand ils ont tout changé, ils se sentent tout aussi malheureux et tout aussi mécontents qu'auparavant. C'est que ces changements ne sont que des changements matériels et nullement un changement moral, et que c'est à un changement moral que les âmes aspirent; c'est qu'aussi longtemps que les solutions des questions suprêmes, au nom desquelles seules on peut organiser la société d'une manière vraie et conforme aux besoins qui sont dans les esprits, ne seront pas trouvées, on tournera toujours dans le même cercle vicieux et dans la même impuissance.

(*Droit naturel*, 10e *leçon*, *Th. Jouffroy.*)

Conseils pratiques.

Après avois pratiqué les conseils relatifs à l'application de chaque partie du système, il faudra s'exercer à transcrire un nombre de pages équivalant à la longueur du premier livre de *Télémaque*, que l'on recommencera deux ou trois fois avant de prendre un libre essor. La lecture

devra marcher de front avec la transcription, afin de constater par la traduction des signes sténographiques, leur conformité aux prescriptions de la méthode. La difficulté de cette opération ne doit pas décourager; nous pouvons affirmer que la facilité de la lecture sténographique suit toujours, comme conséquence forcée, l'habileté de l'exécution pratique.

L'on doit ne pas laisser ignorer aux personnes qui font de la sténographie une étude sérieuse, que la lecture, d'abord analytique, des signes de cette écriture abréviative, doit, comme celle des signes de l'écriture usuelle, devenir plus tard le résultat d'une opération synthétique. Le praticien exercé arrive à reconnaître le plus grand nombre des mots à l'inspection de la configuration de leur monogramme. Tant qu'il est réduit à les décomposer par éléments, il est assez éloigné du but. S'il n'en était pas ainsi, comment pourrait-on déchiffrer jamais le discours d'un orateur à la parole très-rapide, dont la transcription hâtive aurait inévitablement entraîné la déformation de presque tous les signes. Encore ici, nous ferons observer qu'en cela, la sténographie ne diffère pas de l'écriture usuelle qui, malgré un tracé incorrect, et souvent horriblement défectueux, est toujours déchiffrée

plus ou moins couramment par une personne intelligente et bien élevée, tandis qu'elle est inextricable pour un enfant ou une personne sans éducation, incapable, dans certains types cursifs, de reconstituer une seule lettre conformément aux principes d'une calligraphie pure.

La nécessité presque continuelle, dans l'application de la sténographie à la reproduction des débats judiciaires et parlementaires, de substituer la synthèse à l'analyse, explique la rareté actuelle d'habiles rédacteurs sténographes. Dans une infinité de cas, par suite de la déformation inévitable de la sténographie cursive, l'intelligence de la matière sténographiée est en effet indispensable pour prévenir les écarts d'une traduction incertaine, qui marche à tâtons, si l'on peut parler ainsi, au milieu d'un dédale de signes des formes les plus variées. Aussi est-ce avec raison que l'on peut appliquer à la sténographie cet adage si souvent répété en agriculture, à propos de la terre : *tant vaut l'homme, tant vaut la sténographie*.

Cette déclaration sincère des difficultés de l'application de la sténographie, est destinée à prévenir bien des désappointements, en éloignant d'une carrière libérale des hommes habiles de la

main, mais qui n'auraient pas fait marcher parallèlement à l'étude mécanique de l'art abréviateur, l'acquisition des connaissances diverses de droit, d'économie publique, de finances, de politique, etc., et auraient négligé d'acquérir des habitudes littéraires de rédaction ou d'analyse, nécessaires à l'accomplissement d'une profession dans laquelle, nous devons le proclamer avec quelque orgueil, ont fait leurs premières armes, des hommes qui figurent aujourd'hui au premier rang de nos publicistes, de nos administrateurs, ou qui, dans l'une ou l'autre chambre, donnent tous les jours des preuves d'une instruction solide et variée, à laquelle la rédaction des débats parlementaires n'a certes pas médiocrement contribué.

FIN.

BAR-SUR-SEINE. — IMP. DE SAILLARD.

Pl. 1ère

ALPHABET STÉNOGRAPHIQUE

Lignes droites.

- D. *de, du, des*
- R.
- F, V. *vous*
- S. *ce, ces, se, sa, ses*
- T. *et, tu, te, ta, tes*

Lignes courbes.

- CH. *chez, chose*
- G, J. *je, j'ai, grand*
- K, Q. *que, qui*
- N. *ne, nous*

Lignes droites bouclées.

- B. *bon, bonne, beau, belle*
- L. *il, elle, ils, elles*
- H. *hélas*
- M. *me, ma, mes, aime*
- P. *pas, point*

Lignes courbes bouclées.

- G, N. *agneau*
- *con, cons*
- *lan, len, lin, lon, lun*
- *ran, ren, rin, ron, run*

Lignes à crochets.

- X. *exemple*
- Y. *y (adverbe) yeux*
- *on, ion*

INITIALES.

INITIALES VOYELLES.

- *an, en, in, un*(1)
- *a, e, i, ai, ei*
- *o, u, ou, eu*
- *ar, er, ir*
- *al, el, il*
- *or, ur, our, eur*
- *ol, ul, oul*

INITIALES CONSONNES.

1ère Colonne.	2e Colonne.
pr, br	*per, ber*
pl, bl	*pel, bel*
fr, vr	*fer, ver*
fl, vl	*fel, vel*
cr, gr	*quer, guer*
cl, gl	*quel, guel*
	ler
	lel
	mer
	mel
	ner
	nel
	ser
	sel
	ter, der
	tel, del
	cher, ger
	chel, gel

(1) Les [illegible] qui accompagnent les signes des initiales ne servent qu'à indiquer leur position relative.

PARADIGME.

De la manière de joindre les caractères entr'eux.

	B	D	F ou V	G ou J	H	K ou Q	L	M	N	P	R	S	T	X	Y	Ch	Gn	on	con	lan	ran
B																					
D																					
F ou V																					
G ou J																					
H																					
K ou Q																					
L																					
M																					
N																					
P																					
R																					
S																					
T																					
X																					
Y																					
Ch																					
Gn																					
on																					
con																					
lan																					
ran																					

FINALES ET MONOSYLLABES.

SIMPLES. (2)

- *a, as; at; oi, ois, oit; ac, ach*
- *è, ès, et; ais &c*
- *u, us, ut; eu, eus, eut &c*
- *o, os, ot; au, aus, aut; oc &c*
- *é, ez, er &c*
- *i, is, it; ic, if &c*
- *ou, ous, out; ouc, oup, aout &c*
- *ui, uis, uit; oui, ouis, ouit &c*

COMPOSÉES.

en l.

- *al, als, alt; oil*
- *el, els, elt; eil*
- *ul, uls, ult, eul, euls, eult, euil &c*
- *ol, ols, olt; aul &c*
- *il, ils, ilt; ille*
- *oul, ouls, oult; uil, uils, uilt*

en r.

- *ar, ars, art; oir, oirs, oirt*
- *er, ers, ert; air &c*
- *ur, urs, urt; eur, eurs, eurt &c*
- *or, ors, ort; aur &c*
- *ire, irs, irt*
- *our, ours, ourt, &c. (1)*

DIVERSES.

Finales-initiales.

- *asseur, esseur, isseur; ateur, eteur, iteur*
- *osseur, usseur, ousseur; oteur, uteur, outeur*
- *ation, etion, ition; action &c*
- *otion, ution, oution; oction, option &c*
- *antion, ention, intion; anction, inction &c*
- *ontion, untion, ountion; onction &c*
- *in, ins, int, ien, ienne &c.*
- *un, uns, unt, une, ume &c.*

Finales-analogues.

- *oin, oins, oint; ouant, ouen &c*
- *ian, ians, iant; fiant*
- *ié, isé, ité*
- *ason, asson, aton; oison, oisson*
- *ance; ange; anche*

Finales-arbitraires.

- *iste, isme, istre*
- *tement, timent, tissement*
- *teté, tité, ticité*
- *sivement, tivement*
- *sivité, tivité*
- *logue, graphe, gramme*
- *logie, graphie, grammatique*

(1) **uir, ouir,** *&c. n'ont pas de signe spécial en r; par analogie, ces deux finales seront représentées par la finale simple* **ui.**

(2) *Même note qu'aux initiales, relative aux lignes horizontales et verticales.*

MODÈLES DE TRADUCTION,

d'après les règles des 3 premières parties.

1er Exemple.

2e Exemple.

MÊMES MODÈLES

d'après toutes les règles et tous les moyens de la 4e partie.

1er Exemple.

2e Exemple.

EXEMPLES.

1ère Partie.

1 Péage, réunion
2 Honte, onde, conte, confond
3 Rente, plante, trente, gland
4 Traître, contre, rendre, complaisons
5 Secte, leste, cendre, respectant
6 Membre, temple
7 Spectacle, spectre
8 N'admettre, l'absent
9 L'aimable, raisonnable
10 Sensible, divisible
11 Salade, nomade
12 Défensive, sensitive
13 Ramage, laitage
14 Mathématique, chimique, physique
15 Commençant, recommandant
16 Comiquement, physiquement, chimiquement
17 Systematiquement, Suspendre
18 Constituant, latitude, rectitude
19 L'étude, longitude
20 Diminuant, nuage, mansuétude
21 Le sang, de la femme, à les mettre

2e Partie.

1 Entendre, inconséquent
2 Attente, aimable
3 Otant, hommage, usage
4 Arme, ardent, herbe, hermetiquement
Altérant, elbe
5 Orme, ordre, ulcérant
6 Prétendre, préférant, plaisant,
frénétique, fleuve, créons, clément,
partant, permettre, carcan,
calme, fermement, l'arbre,
l'ordre, marchons, multitude,
narcotique, servage, certitude,
soldatesque, chargement, gerbe

3e Partie.

1 Tenta, préface, sulfate, carquois,* almanach
2 Promenais, altesse, tempete
3 Remue confuse, culbute; heureux, creuse
4 Tantot, repose, ribote, rideau
5 Tenté, rendez, aimer
6 Remis, sacrifice, lévite
7 Mou, saoul, repousse, écoute
8 Conduit, épanoui, épuise, inconduite
9 Mal, attirail, treille, tumulte,
consul, accueil, linceul, bémol,
désole, recolte
10 Concile, famille, coquille
11 Foule, quenouille
12 Renard, commerce, recurent,* demeure, exhorte
13 Amour, ressource, courte
14 Sire, conquirent, tyrse, myrte
15 Ordonnateur, délateur, confesseur, moniteur
décroteur, lutteur, exécuteur
16 Préparation, confession, exhibition,
confusion, dévotion, conclusion
17 Pension, extinction, dimension.
fonction, componction
18 Main, pain, sein, melun, aucun
19 Témoin, conjoint, pointe, moindre
20 Criant, client, confiant, méfiant
21 Amitié, comité, défrisé
22 Repassons, retraçons, poison
23 Hortence, ordonnance,
dérange, dimanche
24 Piste, liste, civisme, écclectisme
25 Aimablement, simplement, accompliss.t
26 Amabilité, simplicité, félicité
27 Attentivement, primitivement
28 Nativité, activité
29 Orthographe, sténographe, prologue
30 Sténographie, néologie
31 A, est, eu, eau, ail, œil, île, art,
air, heure, or, ours, ance,
un, auteur, acteur
32 Posé, paté, refusé, épousé,
culbuté, épuisé, bati, sottise,
trahi, noué, bataille, fossile,
facile, fatal, futile, morée,
transporté, remporté, maury,
écurie, furie, écureuil, moral,
passionné, conventionnel,
latin, lutin, mutin, tinté,
pointé, lointain, censé, commensal
autorité, quotité, rehaussiez
flutiste, batiste, moissonné

4e Partie.

1 Membre, descendre, néant
2 Monde, sonde, tondre, fondant
3 Trépas, traineau, tendre, tant pis
4 Dromadaire, dramatique
5 Contre, paître, naître, mettre
étrennes, entretenu, prètre, flétri
meurtrier, chartreux, gertrude
6 Centre, rencontre, conté
menti, sentant, content, contenta
consenti, menteur, contour, concession
contention, tentateur, sensation, tentation
7 Mentons, contons, rançon, lançon, tentons,
traitons, pretons, cresson, corton, marton, nelson,
sortons, quittons... leçon... retombe ...
8 Consignation, enseignant, contenu
consommation, renseignement
9 Comble, publique, complaire
complaisant, ressemblant, contemplant
10 Posé, remplacé, frotté, résulté
récolté, comporté, transporté
fortuné, orienté, consisté,
bati, motif, sottise, maury, souris
11 Remportait, fonctionnait,
désolait, consolait, courrait
12 Pensionnaire, fonctionnaire

ou et ui dans le milieu des mots.

13 Ous, out; uis, uit; ouis, ouit,
oud, uid, ouid,
ouf, ouv, uif, uiv, ouif, ouiv,
oug, ouj; uig, uij; ouig, ouij,
our, uir, ouir,
mouton, repoussons, écoutons,
moudre, coudre, foudre,
découvre, suivant, couvent,
rouge,
mourant, courroux, pourront
14 Le point d'interrogation
le point d'exclamation
les guillemets
le changement d'interlocuteur =
15 360,000. 2,200,000. 360 2 2
2,100,100. 34,600,000. 2 34 6
16 Voltaire, Richard, Artwel,
Missisipi, Rinaldi

MOTS ARBITRAIRES.

Pendant; cependant; bien ou
beaucoup; par conséquent;
Par car après; leur;
Avec; lui; c'est à dire; voilà; ainsi;
Plus; moins; dumoins; néanmoins;
plus ou moins.
Quelque; quelquefois; en quelque-
sorte, ou façon
Tout; toutefois; tout à fait;
Peu à peu; vis à vis; tour à tour;
mot à mot; l'un et l'autre;
Etre; Dieu; Roi; dit il; dit elle;
Il y a; il y eut; y a t il; il y avait;
Il n'y a; il n'y eut; il n'y avait
Je ne me; je ne te;
Que ce; que sans; que son
Que cette; que cela; que ce n'est
Plusieurs; plupart;
Nous ne; nous ne nous;
Je ne sais quoi;
Au même moment; en même
temps que.
Lui même; moi même;
Elle même; soi même;
Vous mêmes; nous mêmes
Pour ainsi dire;
si je puis parler ainsi;
permettez moi cette expression
Il est évident que, incontes-
table que, ou toute autre
phrase banale, par un zéro
Toujours, aujourd'hui
Question; circonstance.
Monsieur, Madame,
Mademoiselle.

6

